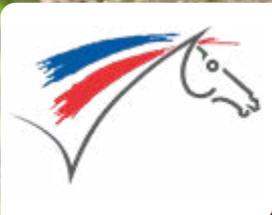


LA REEF

252

AVRIL-MAI-JUIN 2025



Projet fédéral 2025-2028

7

2 thèses en cours sur le bien-être équin

19

Renouvellement du BPJEPS

30

SOMMAIRE

Vie équestre

Edito	4
Augmentation du tarif de la licence FFE 2026	5
Séminaire Projet Fédéral	6
Projet Fédéral 2025-2028	7
Équipe fédérale 2025-2028	9
Comités Régionaux d'Équitation	10
Commissions Fédérales	11
20 ans du statut agricole	12
Congrès Cheval et Diversité	16
Lancement enquête Kantar	18
Thèses Bien-être animal	19

Clubs

Memoclub	3
L'équifeel, une discipline à pied	20
Journée du Cheval 2025	21
Sports équestres collectifs, un atout de développement	22
Generali Open de France 2025	24
Dossier fidélité et outils développement	26
GHN	27
Ressources	28
Événements au Parc équestre fédéral	41

Formation

Renouvellement du BPJEPS	30
---------------------------------	-----------

Sport

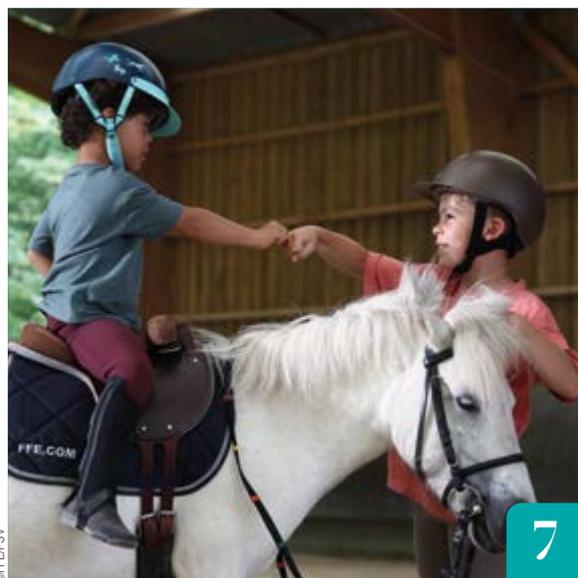
Vaccination des chevaux Amateurs	29
Finales Coupe du Monde FEI à Bâle	32
Retour des championnats Amateurs	34
Master Pro CCE	35
Master Pro CSO	36
Master Pro DRE	37

Tourisme

Equirando 2025	38
Outils Pleine nature	40

Références

Décisions juridiques et disciplinaires	41
--	----



©FFE/PSV



©FFE/PSV/N.Hodys



©FFE/PSV/N.Hodys

LA REF - Trimestriel officiel de la Fédération Française d'Équitation



Parc Équestre 41600 LAMOTTE - Tél : 02 54 94 46 00 - laref@ffe.com ■ **RÉDACTRICE EN CHEF** : Sophie Loos ■ **PUBLICITÉ** : publications@ffe.com - 02 54 94 46 71
■ **ICONOGRAPHIE** : Célia Bergougnoux ■ **VISUEL COUVERTURE** : ©FFE/PSV ■ **CONTRIBUTEURS** : Ont participé à la rédaction de ce numéro Sophie Aujard Boucan, Rébecca Bilonda, Amandine Blot, Léo Clemencet, Louis Compagnon, Zoé Glévar, Mathias Hebert, Isaline Joly, Clairvie Kergus, Héléne Lacombe, Emma Lahondes, Sophie Loos, Olivier Simon ■ **MAQUETTE** : Charte Graphique : FFE - Mise en page : FFE/ASP ■ **COMMISSION PARITAIRE** : 0925 G 80336 ■ **ISSN** : 2115-4686 ■ **TIRAGE** : 7 200 exemplaires ■ **DÉPOT LEGAL** : Juin 2025 ■ **ÉDITEUR** : Fédération Française d'Équitation - Association loi 1901 - Président : Frédéric Bouix - Siège social : Parc équestre fédéral 41600 Lamotte ■ **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION** : Frédéric Bouix

■ Generali Open de France



Comme tous les ans, le Parc équestre fédéral va vibrer au rythme des **championnats de France d'équitation Poneys** - 5 au 13 juillet - et **Clubs** - 19 au 27 juillet -, véritables projets sportifs et éducatifs pour vos cavaliers et leurs montures. Clôture des engagements le 9 juin (semaine Poneys) et le 23 juin (semaine Clubs).

Tous les matins, rendez-vous dès 7h30 au stand fédéral pour échanger avec les équipes de la FFE. Et pendant la semaine Poneys, pensez à engager le Trop Top Fun, parcours de type Equifun par équipes pour les enfants de 3 à 6 ans (aucune qualification requise). De nombreuses autres nouveautés sont à découvrir en **pages 24/25**.

■ Colis de rentrée



La rentrée est un temps fort pour le recrutement et la fidélisation des pratiquants. Depuis plusieurs années, la FFE vous accompagne en vous adressant un colis de rentrée gratuit pour promouvoir vos activités.

Ouverture de la plateforme de commande : **lundi 16 juin**.

Fermeture des commandes agenda + colis classique : **dimanche 10 août**

Colis personnalisé : **dimanche 21 septembre**.

Pour les nouveaux adhérents 2024/2025, pensez à faire la demande car l'envoi n'est automatique que la première année.

Rendez-vous sans tarder sur colis.ffe.com.

■ National des Enseignants



Rendez-vous au Parc équestre fédéral, à Lamotte-Beuvron, pour l'édition 2025 du National des Enseignants.

Enseignants en formation ou en exercice, un championnat fédérateur et convivial vous attend le **lundi 6 et mardi 7 octobre**, dans les disciplines du saut d'obstacles, du concours complet, du dressage et du hunter. Clôture des engagements le **lundi 22 septembre**.

Règlement et informations disponibles sur la page dédiée du site ffe.com, rubrique **Compétition**, onglet **Circuits** et **championnats/championnats FFE**.

■ Open Amateur



Les engagements pour l'Open Amateur, du 12 au 20 juillet au Mans (72), sont ouverts jusqu'au 23 juin. Les points dont disposent vos cavaliers selon le championnat visé sont consultables via les listes de qualification FFE Compet.

Par ailleurs, une newsletter mensuelle avec les dernières informations est envoyée aux présidents de club ainsi qu'aux cavaliers Amateur. À noter, le retour des championnats Amateur sélectifs en fin de saison dans les disciplines olympiques (**page 34**).

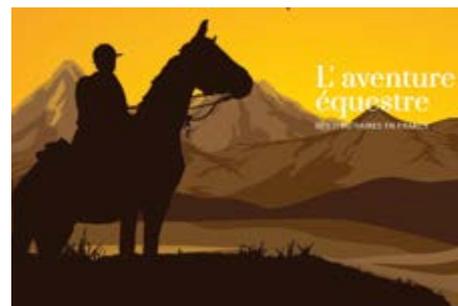
■ À cheval en France



Vitrine digitale des offres loisirs des clubs FFE, le site "À cheval en France" est un outil fédéral qui fait le lien entre les établissements équestres labellisés et le public.

C'est un moyen idéal pour promouvoir vos activités estivales ! Ergonomique, ce site web promeut gratuitement vos prestations en vous garantissant une visibilité nationale. De quoi générer des ventes additionnelles sans perdre de temps, tout en élargissant votre cible. Inscrivez vos stages, séjours et randonnées sur achevalenfrance.com

■ GeoCheval



Créé par la FFE et son Comité national de tourisme équestre, GeoCheval est une véritable bibliothèque d'itinéraires équestres soigneusement sélectionnés et validés par la fédération.

C'est l'outil incontournable pour vous et vos cavaliers lors de vos sorties en extérieur de quelques heures à plusieurs jours : tracés, points d'intérêts, indication des relais Cheval Étape, etc. Une application est également disponible, avec des fonctionnalités premium pour les adhérents et licenciés FFE.

Voir geocheval.com

VOUS ACCOMPAGNER TOUJOURS MIEUX !



©FFEPSV

Les instances dirigeantes de la FFE renouvelées le 19 décembre 2024 sont à l'œuvre, avec la volonté de déployer le **Projet fédéral 2025-2028** que vous trouverez, dans sa version synthétique, en pages 7 et 8.

Ces grands principes vont guider nos actions pour les années à venir. Ensemble, nous devons construire le futur qui nous ressemble et nous rassemble. Nous avons entendu vos attentes d'une plus grande proximité avec la Fédération et souhaitons réserver une place importante aux échanges et à la consultation.

L'une de nos ambitions est de vous accompagner et de vous guider, notamment avec des outils de développement clé-en-main. L'une des priorités qui doit nous animer est la fidélisation de nos cavaliers et la conquête de nouveaux publics, tout en diversifiant les activités et en valorisant les atouts de la pratique de l'équitation auprès du grand public et des institutions.

Pour cela, **La REF**, magazine officiel de la Fédération depuis 25 ans, est l'un des outils auxquels vous pouvez vous référer, avec un contenu spécialement pensé et dédié aux dirigeants d'établissements équestres. Afin de faire évoluer ce support selon vos besoins et vos préférences, vous avez été invité à répondre à un rapide questionnaire ces dernières semaines.

Nous remercions toutes celles et ceux qui ont pris le temps de s'y exprimer. Vos retours sont précieux et le travail d'évolution du magazine est désormais bien avancé. Le Mémento annuel vous sera adressé à la rentrée et le premier numéro d'une nouvelle version vous sera transmis fin septembre.

Ces envois marqueront une nouvelle étape pour cette publication, imaginée avec Serge Lecomte et portée depuis ses débuts et jusqu'en mars 2025 par Danielle Lambert, que je remercie tout particulièrement pour son investissement sans faille en qualité de rédactrice en chef de 251 numéros de notre revue fédérale.

Trimestrielle, **La REF** sera accompagnée dans les prochains mois par le développement d'une application mobile.

Elle permettra de faciliter au quotidien le partage de l'information fédérale en lien avec les différentes actualités et les activités qui vous intéressent plus spécialement.

Bonne lecture, bons championnats de France d'équitation à toutes celles et ceux qui y participent et bon été à cheval !

*Frédéric Bouix,
Président de la FFE*

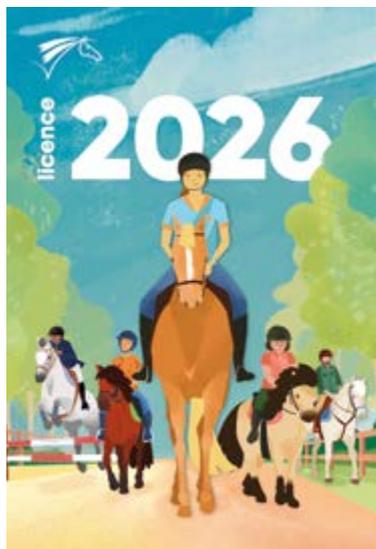
AUGMENTATION DU TARIF DE LA LICENCE FFE 2026

LE COMITÉ FÉDÉRAL A PRIS LA DÉCISION D'AUGMENTER LE TARIF DE LA LICENCE FFE DE PRATIQUANT, INCHANGÉ DEPUIS 30 ANS, DE 4 EUROS À PARTIR DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2025, SOIT : 29 EUROS POUR LES JUNIORS ET 40 EUROS POUR LES SENIORS.

Depuis plus de trente ans, le tarif de la licence FFE n'a pas augmenté. Dans un environnement où les activités équestres ont connu une croissance importante jusqu'en 2012, il a été possible de maintenir le tarif de la licence en l'état (25 euros pour les cavaliers juniors et 36 euros pour les seniors). Avec un nombre de licenciés moindre depuis plus de 10 ans, - hors période post-covid - la Fédération n'a eu de cesse d'augmenter les services aux clubs et de renforcer l'accompagnement des Comités régionaux et départementaux, en travaillant sa structure de coûts et en optimisant chaque dépense. Or, par le seul effet de l'inflation sur ces 25 dernières années, les tarifs des licences devraient être proposés à 1,5 fois leur prix actuel.

Maintenir des services de qualité

Aujourd'hui, la Fédération est engagée pour maintenir des services de qualité pour chacun de ses adhé-



rents, clubs et associations ; et répondre aux enjeux de demain pour notre sport en déployant, en lien étroit avec les CRE, CRTE, CDE et CDTE, un Projet fédéral ambitieux au cœur de nos territoires.

Ainsi, le Comité fédéral a pris la décision d'augmenter les tarifs de la Licence FFE de pratiquant de 4 euros, à partir du 1er septembre 2025, soit : 29 euros pour les juniors et 40 euros pour les seniors. **Malgré cette augmentation, la Licence FFE reste toujours parmi les licences sportives les moins chères en France.**

L'annonce du nouveau tarif des licences FFE à compter du 1er septembre 2025 est le résultat de travaux de concertation organisés entre les élus du Comité fédéral et les président(e)s de CRE jusqu'à début juin, à l'issue du renouvellement et de la mise en place de toutes les instances fédérales (FFE, CRE, CDE).

La première motivation de cette augmentation est de permettre de mieux doter les Comités régionaux et départementaux d'équitation pour conduire des projets de développement de l'équitation au service de tous les clubs, écuries et organisateurs d'activités.

Cette mesure donnera ses premiers effets à l'automne 2026. La retarder à la saison prochaine aurait grandement compromis les moyens supplémentaires affectés aux CRE et CDE pour cette olympiade.

Le tarif d'adhésion pour les membres actifs inchangé

Par ailleurs depuis 2000, les établissements choisissant l'adhésion CLAF ou CLAG bénéficient d'un dispositif remboursant leur adhésion.

Le tarif de l'adhésion pour les membres actifs reste inchangé pour 2026. L'augmentation de la licence générera donc un gain supplémentaire de 120 euros pour chaque membre actif sur le paiement de son adhésion. **Ce sont ainsi 700.000 euros supplémentaires** qui seront indirectement réinjectés dans l'économie de ces établissements.

Les élus du Comité fédéral et du Conseil des présidents de régions (CRE) se sont adressés à vous le 2 puis le 4 juin à travers deux lettres. Une communication sera adressée aux licenciés pour expliquer ce choix de la Fédération et vous accompagner dans sa mise en œuvre.

SIGNE D'APPARTENANCE À LA FAMILLE FÉDÉRALE, LA LICENCE EST UN VÉRITABLE PASSEPORT DONNANT ACCÈS À TOUTES LES ACTIVITÉS DE LA FFE.

Elle permet de bénéficier d'une assurance lors de sa pratique, de passer les examens fédéraux que sont les Galops® de cavalier et les Galops® Poneys, mais aussi de justifier de son niveau à la suite d'un déménagement ou changement de club. Elle sert également de référence de base pour accéder à la compétition et s'engager. La licence donne accès à de nombreux outils et contenus FFE tels que FFE Campus, le Carnet de randonnée, GeoCheval, la newsletter mensuelle Mel Cavalier, etc., et plusieurs avantages commerciaux chez nos partenaires.

SÉMINAIRE AUTOUR DU PROJET FÉDÉRAL

UN PREMIER SÉMINAIRE CONSTRUCTIF AUTOUR DU PROJET FÉDÉRAL 2025-2028 (PRÉSENTÉ EN PAGES 6 ET 7) S'EST TENU LES 5 ET 6 MAI AU PARC ÉQUESTRE FÉDÉRAL (41), À L'INITIATIVE DE FRÉDÉRIC BOUIX, PRÉSIDENT DE LA FFE. UNE SOIXANTAINÉ D'ÉLUS DU COMITÉ FÉDÉRAL, PRÉSIDENTS DE COMITÉS RÉGIONAUX D'ÉQUITATION (CRE) AINSI QUE L'ÉQUIPE DE DIRECTION DE LA FÉDÉRATION ONT ÉTÉ RÉUNIS.



©FFE/CB

Le Projet fédéral est la traduction du projet politique des élus de la fédération pour la période de quatre années qui s'ouvre. Véritable feuille de route remise au ministère des Sports à chaque début d'olympiade, il accompagne notamment les demandes de financement auprès des services de l'État et des collectivités. C'est un outil mis à disposition des élus nationaux, régionaux et départementaux pour mettre en avant les différentes activités équestres et les objectifs de développement de la pratique de l'équitation.

Comme l'a rappelé Frédéric Bouix, président de la FFE, « ces temps partagés sont un projet porté pendant la campagne. L'un des reproches qui a souvent été fait à la Fédération est d'être très verticale, dans un fonctionnement où l'ensemble des différents niveaux des échelons fédéraux n'étaient pas forcément associés. Modestement, nous souhaitons y remédier par un certain nombre de concertations et d'actions concrètes dont ce séminaire fait partie. »

S'approprier le Projet fédéral

Tous ont été invités à s'approprier le Projet fédéral pour pouvoir ensuite le décliner en région.

Pour cela, un atelier d'intelligence collective a été mis en œuvre par Guillaume Henry et Laetitia Blondel autour de 3 questions. Douze tables ont été positionnées, présidées par un(e) président(e) de CRE, épaulés d'un rapporteur et de 3 participants. S'en est suivi un temps de synthèse puis une restitution le lendemain matin. Chacun des présidents de CRE a exprimé ce qu'il retient du Projet fédéral et ce qu'il souhaite mettre en œuvre dans sa région en fonction de ses spécificités.

Des échanges en région

« Nous sommes une seule fédération qui nous regroupe tous. C'est une page qui s'ouvre et ces travaux se poursuivront avec l'ensemble des équipes tout au long de l'olympiade à venir, avec la même énergie que celle déployée pendant ces deux jours. Il y a des bonnes intentions, maintenant il faut passer à l'action », a conclu Frédéric Bouix.

La volonté du président de la FFE est de renforcer l'accompagnement des organes déconcentrés. Dans ce but, des réunions seront programmées dans chaque région pour échanger avec les différents acteurs.

Un séminaire apprécié

Laurent Boyer,
membre du Comité fédéral

« C'était très important pour les différents élus de mettre à plat le Projet fédéral, afin de bien le comprendre et d'être tous d'accord. Je suis également élu au CNTE, ce temps a permis de redéfinir les grands axes qu'on voulait mettre en place. »

Valérie Hamelin Boyer,
présidente du CRE Grand Est

« Je rencontre mes homologues régulièrement. Voir les élus et les responsables fédéraux était un vrai plus. Cela va nous aider à développer le Projet fédéral en région. »

Jean Henry,
président du CRE Occitanie

« Ces temps de rencontre sont essentiels pour partager des idées et des bonnes pratiques. Cela permet aussi d'affiner nos propres projets régionaux et de faire le pont avec le Projet fédéral. C'est essentiel d'aller dans le même sens pour fédérer et redonner du sens aux dirigeant(e)s de club que nous représentons. »



©FFE/CB

PROJET FÉDÉRAL 2025-2028 : ENSEMBLE, TRAÇONS L'AVENIR DE L'ÉQUITATION

À la suite du renouvellement des instances fédérales, un nouveau chapitre s'ouvre pour notre fédération : celui de l'action collective.

Le Projet fédéral que nous portons aujourd'hui est l'expression d'une ambition commune : définir, avec vous, une trajectoire claire, cohérente et tournée vers l'avenir pour le monde équestre. C'est notre feuille de route commune pour les années à venir.

Lors de nos rencontres sur le terrain, vous avez exprimé une attente forte : plus de proximité avec la FFE, davantage de qualité dans nos actions, et une volonté partagée de répondre aux défis sociétaux pour renforcer la place du cheval dans la société. Vous avez aussi exprimé vos doutes, vos incertitudes face aux mutations du monde équestre. Ces paroles, nous les avons entendues, et elles constituent le socle de notre démarche.

Pour y répondre, nous devons construire ensemble un futur désirable, un avenir qui nous rassemble pour nous fixer un cap clair et inspirant et le partager le plus largement possible. Cela implique d'agir ensemble, dans une dynamique de co-construction, en valorisant l'intelligence collective et en favorisant l'écoute et le dialogue.

Mais la vision ne suffit pas. Il nous faut la traduire en actes. Nous devons proposer une offre équestre et éducative innovante, durable et économiquement viable, qui réponde aux aspirations des pratiquants, aux attentes de la société, aux exigences des pouvoirs publics et aux besoins des professionnels. Pour cela, notre organisation doit évoluer à tous les niveaux : plus d'efficacité, plus de complémentarité, plus de compétences.

Notre méthode repose sur trois piliers : engagement, coopération et pragmatisme. Pour réussir, il nous faudra hiérarchiser nos priorités, identifier les leviers de transformation les plus efficaces et nouer des partenariats solides. Surtout, il nous faudra capitaliser sur les formidables initiatives que vous portez déjà sur le terrain au quotidien.

Ensemble, nous avons les ressources, l'expérience et la force collective nécessaires. En conjuguant nos énergies nous pouvons faire rayonner l'équitation, redonner au cheval toute sa place dans notre société, et garantir un avenir enthousiasmant à notre filière.

*Frédéric Bouix, président de la FFE
& Sophie Dubourg, directrice technique nationale*

LE PONEY ET LE CHEVAL AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

Les équidés inspirent l'humain depuis la nuit des temps et ont joué un rôle essentiel dans le développement de l'humanité. Dans notre monde moderne et parfois déroutant, les poneys et les chevaux nous relient au monde animal et à la nature et nous invitent à progresser dans notre rapport à l'environnement, au temps et aux autres. Cette relation est précieuse et nous ne devons jamais la considérer comme acquise. Vous êtes des acteurs clés et centraux pour transmettre cet héritage, ces valeurs et accompagner nos concitoyens dans la découverte de cette relation unique. Nous devons aux poneys et aux chevaux d'être à la hauteur de cet enjeu éthique et éducatif pour leur offrir la place qu'ils méritent dans notre société.



FIXER UN CAP

Les priorités stratégiques du Projet fédéral 2025-2028 pour les 4 ans à venir :

- Ancrer la place du cheval en phase avec les besoins et les enjeux sociétaux,
- Accompagner les professionnels pour faire face aux défis et aux mutations,
- Soutenir une croissance durable fondée sur l'attractivité et la qualité d'une offre éducative et sportive,
- Moderniser l'action fédérale pour plus de proximité et d'efficacité.

Ce Projet fédéral 2025-2028 se structure autour de trois grands programmes, comprenant chacun plusieurs plans d'actions.

DES VALEURS POUR ÊTRE BIEN COMPRIS

Une équitation qui est utile (à la société, aux territoires, au rayonnement de la France), ouverte et populaire (à tous les publics, toutes les pratiques, toutes les différences), performante (sur le plan social et éducatif, sportif, économique au service du projet) mais aussi éthique et responsable (dans la relation éducative, avec les équidés, dans l'impact sociétal et environnemental).

Consultez le [Projet Fédéral](#) dans son intégralité :





01

PROGRAMME CHEVAL & SENS

ASSURER LE RAYONNEMENT DU CHEVAL ET DES ACTIVITÉS ÉQUESTRES AUPRÈS DU PLUS GRAND NOMBRE

Pour garantir un rôle de premier plan au cheval et à l'équitation, nos activités se doivent d'être en phase avec les enjeux de notre société et y apporter une réponse pertinente. École de la relation, de la coopération et de l'inclusion, découverte du lien avec la nature et le monde du vivant ou encore vivre des émotions intenses et authentiques, nos atouts sont très nombreux. Nos activités recèlent un potentiel infini pour développer une offre éducative et sportive unique et différenciante. Pour relever les défis de demain, nous devons en permanence nous interroger pour mieux prendre en compte les besoins de notre société et des individus qui la compose, donner du sens à notre action quotidienne et unir nos voix pour partager au travers d'un message clair, toute la richesse, la diversité et les bienfaits des activités équestres auprès du plus grand nombre.



02

PROGRAMME AMBITION 2032

DÉPLOYER UNE OFFRE D'ÉQUITATION EN PHASE AVEC LES ATTENTES SOCIÉTALES, ÉCONOMIQUEMENT VIABLE ET PERFORMANTE DANS TOUTES SES DIMENSIONS

Proposer une offre éducative et sportive pertinente et en phase avec notre société est notre meilleur atout pour assurer le rayonnement du cheval et de l'équitation. Pour y parvenir, nous devons adapter nos activités afin qu'elles répondent pleinement aux besoins de nos concitoyens. La satisfaction des pratiquants est au cœur de notre réussite. Nous leur devons les meilleurs standards de qualité, tant sur le plan pédagogique que du point de vue de l'expérience humaine et de l'accueil que nous leur proposons.

Le développement des compétences et l'évolution des pratiques professionnelles des acteurs de l'équitation sont des leviers essentiels pour relever ces défis stratégiques.



03

PROGRAMME EFFICIENCE FÉDÉRALE

ADAPTER L'ORGANISATION DU RÉSEAU FÉDÉRAL POUR UNE EFFICACITÉ OPTIMALE

Pour mettre en œuvre ce projet fédéral, il est nécessaire de mobiliser l'énergie et l'engagement de tous, mais également d'optimiser l'action du réseau fédéral pour développer la complémentarité et la proximité entre les acteurs.

Nous devons ensemble évoluer vers un mode de gouvernance et une organisation adaptés aux enjeux et aux exigences de réactivité et d'efficacité collective. Il est enfin essentiel de préparer l'avenir, notamment en réservant une place importante en direction des jeunes générations pour leur permettre de prendre pleinement part au développement des activités équestres.

PLAN « CHEVAL & SOCIÉTÉ » :

Positionner le cheval et les établissements équestres pour répondre avec pertinence aux attentes sociétales et aux politiques publiques.

PLAN « CHEVAL AU CŒUR » :

Positionner les établissements équestres comme les acteurs de référence de la sensibilisation et de la formation au bien-être équin.

PLAN « PLAIDOYER CHEVAL » :

Développer une communication grand public et institutionnelle valorisant l'utilité sociétale et les bienfaits du cheval et de l'équitation.

PLAN « ENGAGEMENT & INTELLIGENCE COLLECTIVE » :

Renforcer l'engagement des acteurs et des partenaires et développer l'intelligence collective pour faire émerger une dynamique d'avenir et d'innovation.

PLAN « QUALITÉ & CROISSANCE DURABLE » :

Ajuster les standards pédagogiques et de l'expérience client pour répondre aux attentes des cavaliers et de leurs familles afin d'assurer le développement et la pérennité des activités équestres.

PLAN « COMPÉTENCES » :

Accompagner le développement des compétences des acteurs de l'équitation pour faire face aux défis de demain.

PLAN « EXCELLENCE 2032 » :

Proposer un système sportif permettant d'assurer un sport éthique et performant des premiers niveaux de compétition jusqu'au plus haut niveau.

PLAN « CHEVAL NATURE » :

Faire vivre l'expérience de nature à cheval au plus grand nombre.

PLAN « ÉTHIQUE & INCLUSION » :

Valoriser la vocation éducative de l'équitation en étant exemplaire en matière d'éthique, d'inclusion et diversité, et de développement durable.

PLAN « PROXIMITÉ & GOUVERNANCE » :

Moderniser le fonctionnement du réseau fédéral pour une plus grande proximité avec tous les acteurs du monde équestre et les partenaires institutionnels et privés, développer l'écoute, le partage et la consultation pour une fédération fondée sur l'engagement et l'intelligence collective.

ÉQUIPE FÉDÉRALE 2025-2028

COMITÉ FÉDÉRAL

Parmi les élus du Comité fédéral, sont membres du Bureau fédéral :



Frédéric Bouix (41)
Président



Marie-Laure Deuquet (37)
Secrétaire générale



Elisabeth Treiland (42)
Trésorière



Eric Marion (33)
Trésorier adjoint



Valérie Dalodier (27 & 85)
Vice-présidente en charge du tourisme, Présidente du CNTE



Julien Pelletier (78)
Vice-président en charge des clubs et du développement



Emmanuèle Perron-Pette (14)
Vice-présidente en charge du haut niveau



Karim Laghouag (28)
Co-président des sportifs de haut niveau



Marion Vignaud (89)
Co-présidente des sportifs de haut niveau



Martin Guibout (94)



Armand de Martimprey (67)



Audrey Poupardin (91)



Stéphanie André Olivain (88)



Pierre-Guillaume Blache (26)
Représentant des éducateurs sportifs



Dominique Bouchery (62)



Karine Boué (76)



Laurent Boyer (35)



Flore Durand (08)



Guillaume Gombert (83)



Abdelkader Ikhlef (77)



Philippe Juvin (44)
Représentant des officiels de compétition



Isabelle Lefèvre (60)
Représentante des officiels de compétition



Priscille Le Grelle (22 & 75)



Jean-Baptiste Llanas (31)



Djeylan Mardell (67)



Pierre-Alain Mortier (39)



Laurent Peyron
(26)



Sylvain Salaméro
(09)



Céline Scrittore (38)



Xavier Trouilhet
(47)



Elise Vasseur
Goffinet (14)
Représentante des
éducateurs sportifs



Tiphaine
Vermeulen
(60)



Marine Vincendeau
(44)

PRÉSIDENT(E)S DES COMITÉS RÉGIONAUX D'ÉQUITATION



Antonin CAPOULADE
Provence-Alpes-
Côte d'Azur



Axel CARPENTIER
Normandie



Sébastien CARRALOT
Nouvelle-Aquitaine



Nathalie CARRIÈRE
Centre-Val de Loire



Patrice CHÂTEAU
Pays de la Loire



Thomas DESMAREZ
Hauts-de-France



Laurent DUBORGET
Corse



Emmanuel FELTESSE
Île-de-France



Valérie HAMELIN-BOYER
Grand Est



Jean HENRY
Occitanie



Daniel LAURENT
Bourgogne-Franche-
Comté



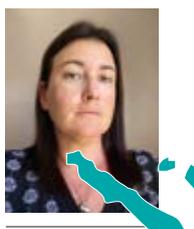
Laurence MICHELET
Bretagne



Jacques NAVARRO
Auvergne-
Rhône-Alpes



Didier BIGOT
Martinique



Céline LASBLEIZ
Nouvelle-Calédonie



Jean-David POQUET
Guyane



Delphine POULET
Guadeloupe



Samuel SILOTIA
Réunion

LES COMMISSIONS FÉDÉRALES

Le rôle stratégique des commissions fédérales

Les commissions fédérales sont indissociables des actions menées par la Fédération. En pratique, le Comité fédéral a nommé les présidents des commissions, non membres du Comité fédéral, sur proposition du Président de la Fédération Frédéric Bouix et après avis du Bureau Fédéral et de la DTN. Les commissions sont nommées pour un an, renouvelable par tacite reconduction pour la durée du mandat. Les commissions ont un rôle consultatif. Elles travaillent à des propositions concrètes répondant à la ligne générale de la politique fédérale et aux enjeux définis par le Comité fédéral qui les étudie en lien avec la Direction Technique Nationale avant de les mettre en œuvre. Elles intègrent un représentant du Comité fédéral, permettant ainsi de faire le lien entre les différentes instances.

COMITÉS ET COMMISSIONS

COMITÉS ET COMMISSIONS STATUTAIRES

Comité Cheval
Comité Poney
Comité National de Tourisme équestre
Conseil des Présidents de région
Comité d'éthique et de déontologie
Commission Juges et Arbitres
Commission médicale
Commission Sportifs de Haut Niveau

COMMISSIONS DISCIPLINAIRES

Juridique et Disciplinaire 1^{ère} Instance
Juridique et Disciplinaire Appel

COMMISSIONS SPORTIVES

Attelage
Compétition Club-Poney
Complet
Courses / Galop
Dressage
Endurance
Équitation de Travail
Équitation Western
Horse-Ball
Hunter
Paddock Polo
Para-dressage
Pony-Games
Saut d'obstacles
Tir à l'arc à cheval
TREC
Vénerie
Voltige

AUTRES COMMISSIONS

Bien-être animal
Clubs, développement et communication
Culture et patrimoine
Équitation éthologique
Formation professionnelle
Médiation équine
Organisateur de compétitions
Spectacles équestres
Sports études
Territoires ultra-marins
Vétérinaire

PRÉSIDENT(E)

Marine VINCENDEAU
Céline SCRITTORI
Valérie DALODIER
Axel CARPENTIER
Marjolaine VRAND
Patrice CHATEAU
Sophie CHA
Karim LAGHOUAG
& Marion VIGNAUD

M^e Ludovic de VILLELE
Claire BOBIN

Marion LHÔTE
Audrey POUPARDIN
Matthieu GRASSET
Cécile MADAMET
Sébastien DAUVERGNE
Francis ORDOQUI
Frédérique GRIMAUD
François GUYOT
Erwan BOUCHER
Yves LAVAREC
Jean-Luc AUCLAIR
Céline GERNY
Nathalie LANCEREAU
Denys TROUSSIER
Guillaume BOYRIE
Laurence DENIS
Antoine SINNIGER
Anne ZANONE

Déborah BARDOU

Pascal MARRY
Antonin CAPOULADE
Élise VAVASSEUR-GOFFINET

Yann ADAM
Maurice GALLE
Nathalie FAVEDE
François EMERY
Virginie COUDRY

RÉFÉRENT(E) DU COMITÉ FÉDÉRAL

Philippe JUVIN & Isabelle LEFÈVRE
Priscille LE GRELLE

Marion VIGNAUD

Laurent BOYER
Martin GUIBOUT
Armand DE MARTIMPREY
Tiffaine VERMEULEN
Jean-Baptiste LLANAS
Abdelkader IKHLEF
Dominique BOUCHERY
Pierre-Guillaume BLACHE
Djeylan MARDELL
Karine BOUÉ
Eric MARION
Xavier TROUILHET
Djeylan MARDELL
Valérie DALODIER

Djeylan MARDELL

Martin GUIBOUT
Julien PELLETIER
Laurent PEYRON
Stéphanie ANDRÉ

Karine BOUÉ
Guillaume GOMBERT
Déborah SMAGA
Pierre-Alain MORTIER
Martin GUIBOUT

D'autres commissions seront prochainement créées.

ACTIVITÉS ÉQUESTRES ET AGRICULTURE, 20 ANS D'HISTOIRE PARTAGÉE



IL Y A TOUT JUSTE 20 ANS, LES ACTIVITÉS ÉQUESTRES ONT OFFICIELLEMENT ÉTÉ RECONNUES COMME ACTIVITÉS AGRICOLES. GRÂCE À CE STATUT, LES ENTREPRENEURS ÉQUESTRES ONT PU DÉVELOPPER LEUR ACTIVITÉ ET L'OFFRE D'ÉQUITATION EN FRANCE A AUGMENTÉ DE + 50,6% ENTRE 2005 ET 2025.

« La loi relative au développement des territoires ruraux de février 2005 a permis à l'équitation de prendre pleinement pied dans le monde agricole, tant sur le plan économique et fiscal que sur le volet social. La FFE fédère des exploitations agricoles qui proposent des activités éducatives, sportives et touristiques en lien avec le cheval. Par la multiplicité des pratiques qu'ils développent et leur ancrage territorial en métropole comme en outre-mer, les clubs FFE contribuent à dynamiser les territoires et à créer des emplois en milieu rural. Si la filière agricole équestre est encore jeune, il est primordial de réaffirmer sa place dans le monde agricole tant auprès des institutions, qu'auprès du grand public et des autres filières agricoles. C'est le sens des travaux conduits par la FFE qui défend les intérêts de ses adhérents et prône son intégration dans tous les dispositifs y compris européens. »



Frédéric Bouix et Philippe Audigé, président du GHN.

- Frédéric Bouix, président de la FFE

Les activités équestres dans l'agriculture

1 051 000 ÉQUIDÉS

DONT 2/3 DE CHEVAUX DE SELLE ET PONEYS DESTINÉS À UNE PRATIQUE DE SPORT, LOISIR, ENSEIGNEMENT OU ENCORE MÉDIATION.

9 600

ÉTABLISSEMENTS ADHÉRENTS À LA FFE ORIENTÉS VERS LES ACTIVITÉS ÉQUESTRES, Y COMPRIS DES ORGANISATEURS DE MANIFESTATIONS ÉQUESTRES.

REPRÉSENTANT 2,5% DE L'ENSEMBLE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES EN FRANCE¹

SUPERFICIE AGRICOLE UTILE (SAU) - FILIÈRE ÉQUINE

800 000 HECTARES

UTILISÉS PAR LES DÉTENTEURS D'ÉQUIDÉS, SOUS FORME DE PRÉS, PADDOKS OU PRODUCTION DE FOURRAGE DIRECTEMENT SUR LES EXPLOITATIONS.

100 000 DÉTENTEURS D'ÉQUIDÉS

DONT 1/3 SONT DES PROFESSIONNELLS QUI VALORISENT 2/3 DES SURFACES UTILISÉES POUR LES ÉQUIDÉS.

70%

DES ÉQUIDÉS SONT DÉTENUS DANS DES STRUCTURES AYANT UNE ACTIVITÉ AGRICOLE, FAISANT DES ÉTABLISSEMENTS ÉQUESTRES LE PREMIER DÉTENTEUR D'ÉQUIDÉS EN FRANCE.

CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL DES ACTIVITÉS ÉQUESTRES :
1 188 356 184 €

31 000 EMPLOIS

DONT 20 633 EMPLOIS SALARIÉS

3 MILLIONS DE CAVALIERS

DONT 648 300 LICENCIÉS.

350 000 HECTARES

DE PRODUCTION DU FOURRAGE ACHETÉ POUR L'ALIMENTATION DES ÉQUIDÉS; IL S'AGIT EN GRANDE MAJORITÉ DE PRAIRIES PERMANENTES.

1^{ER} SPORT FÉMININ

3^{ÈME} FÉDÉRATION SPORTIVE

CONSIDÉRANT CES DEUX ESTIMATIONS, LA FILIÈRE ÉQUINE VALORISE UNE SURFACE DE 1 150 000 HECTARES, SOIT 4% DE LA SURFACE AGRICOLE UTILE EN FRANCE.

1) Source Ecus 2024,

2) Donnée calculée sur une base de 390 000 entreprises agricoles en France, source INSEE 2020.

20 ans d'appartenance agricole, un statut qui répond aux besoins de la filière équestre

DÉFINITION DU STATUT AGRICOLE :

(article L. 311 du code rural et de la pêche maritime)

« Sont réputées agricoles toutes les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ainsi que les activités exercées par un exploitant agricole qui sont dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation. (...) »

S'agissant des activités équestres, cela concerne les activités de préparation et d'entraînement des équidés domestiques en vue de leur exploitation à l'exception des activités de spectacles. Cette définition a été étendue aux activités :

- d'entraînement des chevaux de course (y compris la prise de pension),
- de débouillage, de dressage et d'entraînement des chevaux de sports, de loisirs ou pour l'utilisation dans le travail. Cela concerne notamment les cavaliers professionnels,
- d'exploitation d'un centre équestre (cours d'équitation, prise en pension, location à des fins de promenades ou de randonnées),
- d'utilisation dans la traction hippomobile, le débardage et le travail agricole à façon.

UNE FISCALITÉ ADAPTÉE

- TVA : un taux réduit de TVA, retrouvé depuis le 1er janvier 2024, concernant les prestations d'équitation.
- Impôts locaux : les terrains agricoles destinés aux activités équestres sont redevables de la taxe foncière sur le non bâti. Les bâtiments ruraux affectés à un usage agricole de manière exclusive bénéficient de l'exonération de la taxe foncière sur le bâti. Ils sont exonérés de contribution économique territoriale et de taxe d'aménagement.
- Impôts sur le revenu : les personnes qui exercent des activités équestres peuvent prétendre aux régimes fiscaux agricoles et dispositifs spéci-

fiques : abattement jeune agriculteur, déduction fiscale d'épargne de précaution (DEP), système du quotient, moyenne triennale...

- Accès au foncier : le statut du fermage, l'intervention des Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER), les aides à l'installation, les aides de la Politique agricole commune (PAC) dans certains cas, etc.

LE CHEVAL, ANIMAL DE RENTE DOMESTIQUE ANCRÉ DANS LE MONDE AGRICOLE

La dimension agricole des établissements équestres participe à sécuriser le statut d'animal de rente pour les équidés qui y sont élevés ou gardés à des fins économiques, soit 2/3 de l'effectif total de l'espèce. Le statut d'animal de rente garanti :

- un accès aux ressources : Les chevaux considérés comme animaux de rente peuvent accéder à des terres agricoles pour le pâturage et la production de foin, ce qui est vital pour leur alimentation et leur bien-être.
- diversité des activités : En tant qu'animaux de rente, les chevaux sont impliqués dans diverses activités économiques telles que le sport, le loisir, la médiation animale, mais aussi pour répondre à des besoins territoriaux (le transport scolaire, le ramassage des ordures, etc).
- protection adaptée : Ce statut assure un cadre juridique spécifique, garantissant des normes élevées de bien-être et des contrôles sanitaires rigoureux. Sans ce statut, l'éligibilité aux dispositifs agricoles (PAC, aides agricoles...), l'accès aux terres et la diversité des pratiques avec les équidés seraient dangereusement entravés.

LE SECTEUR AGRICOLE ÉQUESTRE, DYNAMIQUE ET POURVOYEUR D'EMPLOIS¹

Les activités équestres représentent environ 47 000 emplois soit 7,6% du contingent agricole. Plus de 20 000 salariés agricoles travaillent au sein des

établissements équestres. Ils occupent en majorité des CDI à temps plein avec 50,6% d'ETP salariés et participent au dynamisme des espaces ruraux.

Le métier socle d'enseignant animateur propose des missions variées dédiées à l'amélioration de la cavalerie pour l'enseignement d'une équitation de qualité respectueuse de la compréhension et du bien-être équin.

FORMATIONS AGRICOLES

Les formations équestres agricoles offrent des compétences essentielles pour travailler dans les établissements équestres. Les lycées agricoles et les centres de formation d'apprentis (CFA) proposent des cursus spécialisés qui incluent des stages pratiques en entreprises agricoles, tant dans le secteur de l'élevage que dans les centres équestres.

UNE DYNAMIQUE POUR LA FÉMINISATION DES ACTIVITÉS AGRICOLES²

La forte féminisation des métiers équestres est bien plus marquée que dans d'autres filières agricoles. 71% des salariés et 56% des dirigeants des établissements équestres sont des femmes, quand seulement 29,5% des exploitations ou des entreprises agricoles sont dirigées par une équipe féminine ou mixte.

S'INSTALLER AVEC DES AIDES

La bi-qualification agricole et sportive permet d'une part d'enseigner l'équitation et d'autre part d'obtenir la capacité professionnelle pour s'installer avec la dotation jeune agriculteur (DJA).



©FEEN/MI



©FEEN/Bois

1. source Ecus 2024
2. sources Ecus 2024 et MSA

Le cheval, un allié de choix pour un avenir durable



Les chevaux et poneys jouent un rôle important dans la durabilité environnementale :

- gestion des prairies : ils contribuent à la conservation des prairies permanentes, qui sont des puits de carbone efficaces. Leur pâture maintient la biodiversité et participe à la séquestration du carbone dans le sol.
- utilisation des terres non arables : ils peuvent valoriser des sols pâturables qui ne sont pas adaptés à la production végétale destinée à l'alimentation humaine.
- biodiversité des races : la diversité de l'élevage équin au sein des établissements équestres, largement imprégnés de leurs terroirs respectifs, contribuent à la conservation de nombreuses races locales.
- réduction des émissions de gaz à effet de serre : parmi les grands herbivores, les chevaux sont de ceux qui

produisent le moins de méthane. Par kg d'aliment consommé, la production de méthane des équins est 3 à 4 fois plus faible que celle des ruminants.

LE FUMIER, UNE RESSOURCE AGRONOMIQUE

Le fumier de cheval est une ressource agricole précieuse en raison de sa richesse en matière organique et en nutriments essentiels comme le phosphore et le potassium. Il améliore la structure du sol, augmente sa capacité de rétention d'eau et favorise la vie microbienne, ce qui est bénéfique pour les cultures. Son pouvoir méthanogène en fait une ressource intéressante pour la production de gaz par les méthaniseurs¹.

LE CHEVAL POUR TRANSMETTRE DES VALEURS

Au contact des poneys et chevaux, les pratiquants s'acculturent à des sujets

essentiels. Les poney-clubs et centres équestres éduquent la population aux sujets comme la préservation de la biodiversité par l'observation et l'apprentissage progressif de la faune et de la flore qui les entourent. Les cavaliers s'imprègnent des enjeux de la ruralité dans un établissement à taille humaine.



1. source IFCE

L'équitation porteuse d'innovation pour la filière agricole



Au-delà de son ancrage dans le monde agricole, le milieu équestre apporte une dynamique d'innovation, de recherche et de développement complémentaire pour la filière face aux défis sociétaux contemporains et à venir.

DES OUTILS DIGITAUX POUR OPTIMISER LA GESTION DES STRUCTURES

Ce secteur s'oriente vers une digitalisation massive dans le suivi des activités, des soins prodigués et des interventions régulières des professionnels qui les entourent grâce à des logiciels de gestion mais aussi des systèmes de capteurs ou caméras gérés par des applications mobiles.

Le suivi de la progression des cavaliers et chevaux et de leurs performances en

compétitions est grandement simplifié par les outils informatiques de la FFE, qui développe depuis plus de 20 ans un système permettant aux cavaliers de s'engager en compétition en ligne et de suivre l'intégralité de leurs résultats saisons après saisons.

DES ÉTUDES SCIENTIFIQUES POUR AMÉLIORER LES CONNAISSANCES

En matière d'éthologie, science du comportement de l'animal, la filière équestre accompagne les transformations. Les conditions de détention des chevaux sont en constante évolution avec une attention particulière portée aux besoins fondamentaux des équidés. De nombreuses études sont menées pour continuer à progresser en matière de

bien-être animal. À titre d'exemple, le fonds de dotation de la FFE, EquiAction, participe au financement de deux thèses portant sur les indicateurs de bien-être des chevaux de sport de haut niveau - Happy Athlete - et sur les interrelations humains-chevaux dans le domaine de l'excellence sportive.

L'INNOVATION POUR PERFECTIONNER L'ENVIRONNEMENT DES ÉQUIDÉS

La recherche s'étend aussi à l'environnement direct des chevaux. La technicité des sols équestres ne cesse d'évoluer pour apporter du confort aux deux athlètes et répondre aux enjeux climatiques actuels en rationalisant l'utilisation de l'eau. Le harnachement est lui aussi en constante évolution.

Développer les activités équestres : un enjeu de société indéniable

La relation de l'homme avec les équidés est un atout majeur dans nos sociétés modernes puisque ces derniers participent :

- au développement physique et psychosocial : l'enseignement de l'équitation participe à l'éducation dès le plus jeune âge, accompagne le développement physique et aide au développement des compétences cognitives, émotionnelles et sociales. L'équitation est un sport complet qui agit à la fois sur le corps, l'esprit et les émotions.

- à la médiation et aux soins : la médiation avec les équidés propose un ensemble de pratiques qui positionne le cheval comme médiateur. Les dispositifs impulsés par la FFE, via son service Cheval & Diversité, accompagnent le développement de ces pratiques et participent à la formation des professionnels de santé et des enseignants d'équitation.

- à la dynamisation des territoires : les établissements équestres apportent un dynamisme au tissu local pour les communes compte tenu de la diversité des activités proposées.

- à renforcer le lien avec la nature : pour des populations urbaines moins

enclines à être au contact d'animaux de rente et d'un environnement naturel, l'équitation peut aider à découvrir l'importance vitale de la biodiversité animale et végétale. Par les soins apportés aux équidés, ils pourront découvrir les richesses du savoir-faire des agriculteurs.

FENÊTRE SUR L'AGRICULTURE

Aux côtés des chevaux et poneys, accueillis et accompagnés par des éducateurs qualifiés, les quelque 1 million de personnes qui fréquentent les poney-clubs et centres équestres, créent des liens qui favorisent la compréhension mutuelle. Si dans le passé, le lien avec le monde agricole était évident pour la population, la diminution du nombre d'agriculteurs, passant de 2,5 millions en 1955 à 390 000 en 2024, engendre une distance naturelle entre la population et le monde agricole et rural. Les poney-clubs et centres équestres, lieux de vie ouverts au public et bien répartis sur le territoire, sont les dernières fermes accessibles à la population. Ils sont une vitrine qui valorise le

travail autour du vivant, le temps passé à prendre soin des animaux, la diversité des connaissances nécessaires, le rôle de garant de la santé physique et mentale des animaux. Ils véhiculent une image positive du monde agricole qui rayonne sur l'ensemble de la filière et tend à limiter la fracture territoriale.

La finalité des activités équestres réside dans le fait de proposer au public un contact direct avec l'animal et de pratiquer l'équitation, sous toutes ses formes, en sécurité. L'équitation s'inscrit dans le prolongement de la production agricole primaire et nécessite, de la part de ses acteurs professionnels, la maîtrise du cycle biologique animal. Au cours de ces 20 dernières années, les atouts des activités équestres ont gagné en ampleur et en visibilité notamment grâce aux acteurs de terrain pleinement mobilisés pour partager les valeurs agricoles portées par l'équitation. Au quotidien, dirigeants et enseignants participent à construire pour demain une société tournée vers le développement harmonieux de la vie humaine, animale et végétale.



CONGRÈS CHEVAL ET DIVERSITÉ

PLUS DE 150 PROFESSIONNELS DU MONDE ÉQUESTRE, SANITAIRE, SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL OU PLUS LARGEMENT DU DOMAINE DE L'ACCOMPAGNEMENT DE L'HUMAIN SONT VENUS POUR ÉCHANGER AUTOUR D'UNE THÉMATIQUE CENTRALE : "LE CHEVAL AU CŒUR DES HOMMES", OU COMMENT FAIRE DU CHEVAL UN ALLIÉ DE SANTÉ, DE RECONSTRUCTION ET D'INCLUSION. C'ÉTAIT LES 3 ET 4 AVRIL DERNIERS AU PARC ÉQUESTRE FÉDÉRAL (41).



Le congrès, un espace unique de réflexion autour de la médiation équine

Lors d'une série de conférences, témoignages, tables rondes et échanges autour du rôle du cheval dans l'accompagnement et la prévention, l'accent a été mis sur les activités équestres comme leviers d'accompagnement des parcours de vie, ainsi que sur des thématiques essentielles telles que la prévention et la reconstruction face aux violences ou traumatismes.

Frédéric Bouix, président de la FFE, a ouvert le Congrès Cheval et Diversité en mettant l'accent sur

l'importance d'une approche globale et collaborative.

Il a souligné la nécessité de développer des pratiques transdisciplinaires, à la croisée des mondes équestre, sanitaire et social, rappelant que les évolutions sociétales nous obligent à repenser nos modes d'action :

« L'évolution de notre société, à travers ses besoins, ses aspirations et ses capacités, nous pousse à repenser nos stratégies et à encourager une collaboration plus étroite entre les professionnels. Il est désormais essentiel de concevoir, coordonner et consolider ces synergies afin de répondre efficacement aux défis actuels, qu'ils soient d'ordre social ou liés à la santé publique. »

5 temps forts pour aborder les grands enjeux sociétaux

La relation Animalité/Humanité : ce que le monde animal enseigne aux Hommes

Cette relation a été mise en lumière dès l'ouverture du congrès par **Pierre Beaupère**, cavalier professionnel, professeur de dressage, spécialisé en éthologie équine. Une relation qui a fait émerger, au fil des siècles, ce que le monde animal a à apprendre à l'Homme. Notamment, il met en avant la puissance des partenaires équins dans notre cheminement humain. Leur sensibilité,

leur manière d'être au monde et leur façon d'interagir avec nous, nous invitent à ralentir, à écouter, à nous recentrer. Les chevaux nous rappellent l'importance du lien, de la cohérence intérieure et du respect de l'autre. Ils nous confrontent à nous-mêmes et nous apprennent à mieux comprendre nos émotions, à réguler nos réactions, à trouver un équilibre intérieur plus stable et sincère. Être avec eux demande une attention pleine, une posture d'ouverture, une justesse dans l'intention.

Emotions, traumas et résilience : l'apport des neurosciences

L'intervention de **Philippe Pencalet**, neurochirurgien à Paris, Docteur en Neurosciences et formateur en Hypnose, a mis en lumière le triptyque "émotions, traumatisme et résilience".

Il a exposé la manière dont le cerveau traite le traumatisme et en quoi le cheval, miroir émotionnel, peut accompagner la résilience.

Vers une médiation équine accessible à tous, éthique et professionnelle

Plus que jamais, la thérapie avec le cheval s'inscrit aujourd'hui comme un allié précieux dans les processus de santé, de soin, de socialisation des hommes. **Carole Yvon-Galloux**, chargée de mission Cheval et Diversité à la FFE, a mis en lumière le rôle structurant et fédérateur de la FFE. Véritable moteur d'un projet global, la fédération œuvre depuis 2017 à réunir les professionnels, les acteurs territoriaux, les professionnels équestres et les soignants, les institutionnels autour d'une dynamique de co-construction. La démarche « Cheval et Diversité » qu'elle porte s'inscrit dans une approche transversale et systémique. L'équitation y est positionnée comme un levier puissant de santé, d'inclusion et de lien social.

Vers une reconnaissance législative et institutionnelle

Ce Congrès a mis en lumière les bases d'une coopération renforcée entre les acteurs de terrain, les institutions, les chercheurs et les pouvoirs publics, en faveur d'une reconnaissance nationale et d'un encadrement des pratiques de médiation animale.

- **Virginie Lamotte**, conseillère développement au sein de l'Agence Nationale du Sport, a mis en avant le positionnement de l'agence comme facilitatrice, aidant à trouver les bons interlocuteurs, à articuler les dispositifs publics et à soutenir l'innovation dans la pratique sportive. Elle s'inscrit aussi dans une dynamique liée à l'héritage des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

- Une proposition de loi en cours d'élaboration pour une reconnaissance nationale de la médiation équine, portée par **Sébastien Saint-Pasteur**, député de la 7e circonscription de la Gironde (33)

- **Monsieur Pavy**, président de La ligue contre le cancer de Loir-et-Cher et administrateur à la Ligue nationale, a mis en avant l'importance de la médiation comme soin de support et enjeu sociétal dans l'accompagnement des malades du cancer.

Lutter contre les violences, un enjeu de santé publique

- La conférence sur l'accompagnement des victimes, prévention et reconstruction avec le cheval a été ouverte avec l'intervention vidéo d'**Aurore Bergé**, ministre déléguée à l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations, qui a remercié la FFE et les différents intervenants pour leur engagement. Ont suivies les interventions de deux expertes qui ont explicité les processus des violences sur les enfants et leur impact :

- **Anne-Laure Buffet**, thérapeute, conférencière et formatrice spécialisée dans l'accompagnement de personnes victimes de violences psychologiques, et **Astrid Hirschelmann**, professeur des Universités en psychologie clinique et pathologique à l'Université de Caen (14), responsable de 2 Master, un à l'Université de Caen sur la psychologie clinique et l'autre à l'Université de Rennes (35) en criminologie.

- Concernant la prise en charge des traumas pour reconstruire autrement avec le Cheval, **Alain Dikann**, psychanalyste, artiste, plasticien, art-thérapeute certifié et enseignant à l'Université de Strasbourg (67) a présenté l'art-thérapie comme un processus indispensable pour permettre au patient de revenir dans son corps et transformer le traumatisme en souvenir.

Cheval & DIVERSITÉ



©FFE/CG

Il a également partagé son témoignage personnel de psychotraumatisme à l'adolescence et son propre parcours de reconstruction qui a inclus l'équithérapie.

Jérémy Bonneau, psychologue, a livré un retour de sa thèse, en cours, sur la médiation équine, financée par EquiAction - le fonds de dotation de la FFE - et l'IFCE, et orientée sur les enfants/adolescents présentant des troubles du comportement en lien avec des parcours de développement atypique générant des difficultés psychologiques importantes. **Renaud Demars**, adjudant-chef au Centre National des Sports de la Défense, référent national en équitation adaptée dans les Armées, formé dans le cadre de la formation Médiateur équin déployée par la FFE, a présenté les stages de reconstruction par le sport proposés aux blessés militaires comprenant des séances d'équitation adaptée.

- **Bouger pour mieux vivre : sport, santé et équitation avec Sophie Cha**, présidente de la commission médicale de la FFE, qui a mis en lumière le rôle majeur de l'équitation santé, inscrite dans le dispositif MÉDICOSPORT-SANTÉ® qui propose une approche accessible, progressive et inclusive.

En conclusion, Frédéric Bouix a remercié l'ensemble des participants et intervenants qui, par leur présence et leur engagement quotidien, sont les acteurs du développement et de l'amélioration des pratiques.

En savoir plus

Le replay de ce Congrès est accessible sur la page YouTube de la FFE.



ENQUÊTE NATIONALE

DANS UN CONTEXTE CHANGEANT OÙ LES ATTENTES DU PUBLIC VIS-À-VIS DES ACTIVITÉS DE LOISIRS OU DES ANIMAUX ÉVOLUENT CONSTAMMENT, LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION LANCE UNE ENQUÊTE DE GRANDE ENVERGURE QUI PERMETTRA D'ORIENTER SES TRAVAUX POUR LES DIX PROCHAINES ANNÉES.



©FFEPSVIN.Hboyls

18 ans après la première enquête, tour d'horizon des attentes des Français

Des enquêtes auprès du grand public, la FFE en avait déjà menées. Il faut remonter à l'année 2007 pour trouver des premiers résultats concernant les pratiques équestres. De celle-ci ressortait déjà l'envie de pratiquer l'équitation pour se faire plaisir, sans objectif de compétition. Des résultats confortés par l'étude Kantar de 2017, qui visait à identifier des leviers pour relancer la pratique de l'équitation en club.

La volonté de Frédéric Bouix, élu président de la FFE en décembre dernier, et de son équipe, est d'identifier le positionnement du cheval et des activités équestres dans la société actuelle, afin de guider la Fédération dans l'exécution de son Projet fédéral. Comment le cheval est-il perçu, quels sont les axes sur lesquels travailler pour relancer une dynamique positive au sein de la filière équestre et quelles offres développer au sein des clubs pour répondre aux attentes actuelles des Français ? Autant de questions qui sont abordées dans la grande enquête Kantar qui débute au mois de juin 2025 et dont la FFE obtiendra les résultats en début d'été.

Identifier des axes de communication

Pour obtenir un échantillon représentatif de la population française, la FFE interroge 5000 personnes afin de mieux comprendre leur perception de l'animal Cheval et des activités équestres. 1000 licenciés répondront également à cette enquête, ce qui mettra en perspective les différences ou parallèles entre le grand public et les cavaliers pratiquants. Cette démarche statistique permettra d'identifier avec précision les attentes, les motivations ainsi que les freins exprimés vis-à-vis du cheval et des activités équestres.

De précieuses informations qui permettront d'orienter les travaux de la FFE en matière d'offres marketing, de développement des disciplines ou encore d'axes de communication, et ainsi vous accompagner dans un contexte en pleine mutation.

Quel avenir pour les loisirs de plein air et les activités sportives ?

On s'intéresse dans cette enquête aux loisirs en général, incluant les loisirs culturels, créatifs, de plein air ou sportifs. La pratique non compétitive étant

souvent privilégiée, les autres sports ne sont pas les seuls concurrents de nos poney-clubs et centres équestres. En identifiant les modes de consommation des différents loisirs, la FFE espère dégager des tendances et opportunités pour développer les activités équestres par le prisme de la culture, du spectacle ou encore du tourisme équestre.

Prendre en compte les spécificités de chaque territoire

Avec la volonté de faire de cette enquête un véritable outil pour les territoires, la Fédération a souhaité pouvoir obtenir des résultats détaillés au niveau régional voire local. Gardant à l'esprit que les attentes des habitants des grandes métropoles ne sont pas les mêmes que celles de ceux des zones rurales, la FFE a commandé des rapports détaillés par régions et par territoires pour avoir une approche au plus près du terrain.

Ces supports mettant en lumière des spécificités de chaque territoire seront des ressources précieuses qui guideront l'action des Comités régionaux et départementaux d'équitation dans le développement local de leurs actions.

DEUX THÈSES EN COURS SUR LE BIEN-ÊTRE ÉQUIN

DÉSIREUSE DE PRENDRE PART ACTIVEMENT À LA PRODUCTION DE NOUVELLES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES EN MATIÈRE DE BIEN-ÊTRE ÉQUIN, LA FFE, GRÂCE À SON FONDS DE DOTATION EQUIACTION, FINANCE DEPUIS 2022 LA THÈSE DE ROMANE PHÉLIPON (CO-FINANCÉE PAR L'INRAE ET L'IFCE), ET APPORTE ÉGALEMENT SON SOUTIEN À LA THÈSE DE ZINNIA GUITTIN DANS LE CADRE D'UN CONTRAT CIFRE (CO-FINANCÉE PAR L'IFCE ET L'UMR INNOVATION).

Happy Athlete, étude du bien-être du cheval de compétition

Projet mené par Romane Phélipon portant sur le bien-être et l'identification des émotions positives chez le cheval de sport de haut niveau, notamment à travers l'analyse des expressions faciales.

Quels sont les premiers résultats observés ?

« Ils montrent que les chevaux de haut niveau, tout comme les autres chevaux, ont besoin des 3F (Forage, Freedom, Friend soit des fibres en quantité, liberté de mouvement et une vie sociale) pour être bien mentalement et physiquement. Certains cavaliers de niveau mondial respectent

déjà ces trois principes tout en obtenant d'excellentes performances. Je cherche à identifier certains profils d'expressions faciales associés à des situations d'attente positive ou négative. J'ai collaboré à une preuve de concept utilisant l'intelligence artificielle pour détecter l'état de confort ou d'inconfort d'un cheval monté. Ce type d'approche ouvre de nombreuses perspectives d'application. »

Quelles seraient les prochaines étapes qui pourraient compléter ce travail ?

« Je me concentre sur les différents projets présentés mais chacun ouvre la voie à des approfondissements !

Par exemple, le cheval anticipe-t-il positivement le fait d'aller sur la piste pour effectuer un parcours ? Les pistes de réflexion sont nombreuses et prometteuses. »

Selon vous, quelles seraient les pistes de réflexion mises en lumière par cette thèse qui pourraient être valorisées par la FFE ?

« J'aimerais qu'on prenne le temps de réfléchir à l'expressivité des chevaux. Parfois, on oublie de les regarder, trop concentrés sur la locomotion à l'entraînement ou sur d'autres aspects. Ils nous montrent énormément de choses à travers leurs expressions faciales. »



Romane Phélipon

Les relations cheval-humain au sein des collectifs de travail dans les sports équestres de très haut niveau

Projet mené par Zinnia Guittin pour comprendre comment les relations de travail entre les humains et les chevaux contribuent à la performance.

Quels sont les objectifs visés par cette étude ?

« Je cherche à identifier comment les relations de travail au cœur des équipes sportives peuvent aider à la performance. Il s'agit de montrer comment le travail dans le sport de haut niveau, à partir des relations affectives qui existent entre les individus, peut être une source de plaisir pour les humains et les chevaux. »

Quels sont les premiers résultats qui en ressortent ?

« Les humains considèrent le cheval au travail comme un acteur à part entière de la performance. À très haut niveau, les cavaliers expliquent avoir besoin de « l'adhésion » du cheval au projet, ils recherchent la coopération du cheval pour pouvoir assurer la performance. Ce faisant, ils mettent en place un système qui répond à leurs besoins. Au sein des collectifs où les conditions de travail favorables sont réunies, cela a des effets bénéfiques sur la santé physique et mentale des individus et peut se ressentir positivement sur la performance. »

Quelles seraient, selon vous, les pistes de réflexion mises en lumière par cette thèse, qui pourraient être validées par la Fédération ?

« Une réflexion approfondie sur les conditions de travail des sportifs de haut niveau, ainsi que de leurs équipes, pourrait permettre d'améliorer la santé des individus, et ainsi, leur possibilité de s'investir dans le sport et dans le soin aux chevaux. Plusieurs actions sont déjà mises en place au niveau de la FEI et de la FFE. Il serait intéressant de continuer à les alimenter pour faire évoluer le modèle des sports équestres, de manière à assurer viabilité dans le temps et bien-être de chacun. »



Zinnia Guittin

Version longue disponible sur [FFE.com](https://www.ffe.com), rubrique Actualités



L'EQUIFEEL, PRATIQUE À PIED

L'EQUIFEEL VALORISE LA COMPLICITÉ ET LA COMMUNICATION ENTRE LE CHEVAL ET LE CAVALIER. DE PLUS EN PLUS POPULAIRE ET REPRÉSENTÉE DANS LES CENTRES ÉQUESTRES ET PONEY-CLUBS, ELLE A LA PARTICULARITÉ DE SE PRATIQUER À PIED. CENTRÉE SUR LA RELATION CAVALIER/CHEVAL, ELLE PRÉSENTE DE NOMBREUX ATOUTS.



Une des 36 disciplines FFE

L'equifeel est une discipline de travail à pied qui se compose d'une série de tests ludiques permettant de démontrer la compréhension mutuelle entre le cheval et son cavalier ainsi que leur complicité. « C'est une utilisation de l'équitation éthologique à pied qui a été formalisée avec des objectifs de compétition », explique Toni Capoulade, expert fédéral de la discipline.

En savoir plus

Pour aller plus loin, visionnez la vidéo de la série « À toi de jouer », produite par la FFE et visant à faire découvrir des disciplines équestres, consacrée à l'equifeel.



Une approche différente de l'équitation

Cette discipline se différencie en faisant travailler le cheval uniquement à pied. Éducative et ludique, l'equifeel met notamment en avant le respect

mutuel entre l'homme et l'animal et permet de développer une véritable complicité.

« Actuellement, il y a un réel engouement pour l'equifeel. Je pense que les attentes sociétales ont évolué. La recherche d'une relation avec le cheval devient très importante, plus que la recherche de la performance. Et cette discipline répond complètement à ce besoin et à cette nouvelle attente », confirme Toni Capoulade. Un atout pour attirer un nouveau public dans votre club et diversifier votre offre, que ce soit auprès de vos licenciés ou de vos prospects !

Une pratique pour tous

Pour les adultes comme pour les enfants, cavaliers confirmés mais aussi débutants, chacun peut s'épanouir en évoluant en equifeel. Pour les moins aguerris, découvrir l'équitation par une initiation à cette discipline permet d'apprendre les bases à pied, avant de monter en selle.

Elle est également accessible puisqu'elle demande peu de matériel : un licol, une longe de 3.70m et une de 7m ainsi qu'un stick de communication suffisent.



De nombreux bienfaits

« Discipline amusante où l'on passe un bon moment avec son cheval », l'equifeel comporte des bénéfices tant pour les cavaliers que pour les équidés. Le cavalier apprend à être à l'écoute de sa monture, développe son sens de l'observation, sa communication gestuelle et son énergie corporelle, en plus de sa communication verbale. Elle permet également d'améliorer l'autonomie et le contrôle des émotions.

L'equifeel se pratique avec tout type de poney ou cheval, comme l'atteste l'expert fédéral : « en complément d'une autre pratique, elle est intéressante car le travail à pied et la relation qui se crée va être très bénéfique en selle. Cela permet de continuer à pratiquer une discipline avec un poney qui n'est plus adapté à notre taille ou un cheval qui prend de l'âge et qui va progressivement diminuer sa carrière sportive. »

En compétition

Les amateurs de compétition ne seront pas en reste, l'equifeel est une discipline présente chaque année lors de nombreux concours et au Generali Open de France. Le cavalier choisit pour chaque exercice, un niveau de difficulté de contrat de 10, 15 ou 20 points. Plus le nombre de points à gagner est important, plus l'exercice sera difficile. Si le cavalier réussit son test dans le temps accordé, alors il remporte les points correspondant au contrat choisi. S'il échoue, les points ne sont pas comptabilisés. À noter cependant que les entiers ne sont pas acceptés en compétition.

PARTICIPEZ À LA JOURNÉE DU CHEVAL LE 14 SEPTEMBRE !

LA RENTRÉE CONSTITUE LE MOMENT CLÉ DE L'ANNÉE POUR ATTIRER ET RECRUTER DE NOUVEAUX CAVALIERS. À CETTE OCCASION, LA FÉDÉRATION VOUS ACCOMPAGNE À TRAVERS LA TRADITIONNELLE JOURNÉE DU CHEVAL, OPÉRATION NATIONALE QUI FÊTERA SA 36^E ÉDITION. RENDEZ-VOUS LE DIMANCHE 14 SEPTEMBRE PROCHAIN, LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES !

Qui dit rentrée, dit Journée du cheval

La Journée du cheval est un véritable temps fort pour les établissements équestres. À la rentrée, ouvrir les portes de votre structure vous permet de faire découvrir aux familles les bienfaits de l'équitation et toute la diversité des activités. L'occasion idéale d'établir un premier contact avec les poneys et les chevaux, et de susciter des vocations auprès des plus jeunes comme des adultes. Au retour des vacances d'été, le moment est également opportun pour fidéliser vos cavaliers et leurs proches en les réunissant lors d'une journée festive, mais aussi de finaliser vos réinscriptions. L'opération Journée du cheval est proposée aux établissements équestres adhérents CLAF/CLAG. Si vous souhaitez obtenir cette adhésion, rapprochez-vous du service Club de la FFE aux adresses suivantes : licence1@ffe.com pour les adhésions et licence2@ffe.com pour les changements de cotisation.

S'inscrire sur Tous à Cheval

Inscrivez votre manifestation et renseignez votre programme (initiations à poney, à cheval ou en attelage, ateliers pansage, spectacles équestres, promenades en forêt, visite des installations, animations à pied, etc.) sur la plateforme tousacheval.ffe.com pour faire connaître votre journée. La carte interactive la rend visible auprès du grand public. Chacun peut ainsi trouver l'événement le plus proche de chez soi. Déjà un événement prévu le 14 septembre ? Vous pouvez organiser votre

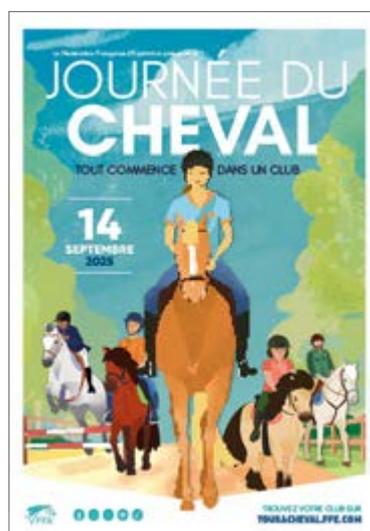
Journée du cheval le jour de votre choix au mois de septembre. L'inscription sur la plateforme Tous à cheval vous permet de recevoir gratuitement un kit de communication composé de visuels pour mettre en avant votre événement.

Médiathèque des clubs

En parallèle, de nombreux supports de communication aux couleurs de la Journée du cheval seront prochainement disponibles sur la médiathèque des clubs. De quoi promouvoir votre événement sur vos réseaux sociaux, prévoir diverses animations au sein de votre club le jour J (photobooth, diplôme d'initiation, carte cadeau) ou encore faire imprimer une banderole personnalisée auprès de votre imprimeur.

Communication multicanale

Afin de promouvoir la Journée du cheval, la Fédération mettra en place un important dispositif de communication à travers différents canaux de diffusion : envoi d'un dossier et d'un communiqué de presse à des journalistes ciblés pour faire rayonner l'opération, transmission d'un courrier aux mairies disposant d'un club participant à cette démarche pour promouvoir l'événement, campagne de communication sur les réseaux sociaux pour attirer le grand public, etc. Notez que chaque club inscrit bénéficie également d'une inscription automatique à Sentez-vous Sport, opération nationale de promotion du sport pour tous organisée par le Comité national olympique et sportif français (CNOSF). Vous profiterez ainsi d'une double visi-



bilité car chaque événement figurera parmi les rendez-vous sportifs incontournables de la rentrée visibles sur une carte interactive.

Préparez votre rentrée

Vous souhaitez mieux anticiper votre rentrée pour recruter de nouveaux cavaliers, susciter de l'engagement dès septembre et capitaliser sur vos données ? Retrouvez le **replay de la visio FFE** du lundi 2 juin, entièrement dédiée à la préparation de la rentrée 2026, sur notre chaîne YouTube !



LES ATOUTS DES SPORTS ÉQUESTRES COLLECTIFS

DANS UN CONTEXTE OÙ LES PONEY-CLUBS ET CENTRES ÉQUESTRES DOIVENT SANS CESSER INNOVER POUR FIDÉLISER LEURS CAVALIERS, RENFORCER L'ESPRIT DE GROUPE ET RENDRE LEUR OFFRE PLUS ATTRACTIVE, LES SPORTS ÉQUESTRES COLLECTIFS (LE HORSE-BALL, LE PADDOCK-POLO OU LE PONY-GAMES) REPRÉSENTENT UNE RÉPONSE PARTICULIÈREMENT PERTINENTE. LEUR DIMENSION LUDIQUE, ÉDUCATIVE ET DYNAMIQUE S'INTÈGRE PARFAITEMENT DANS LES PROJETS PÉDAGOGIQUES, TOUT EN APPORTANT UN VRAI SOUFFLE DE NOUVEAUTÉ DANS LA VIE DES CLUBS.



Une approche pédagogique complète et stimulante

L'équitation est reconnue depuis longtemps pour ses apports éducatifs. En montant à poney, les enfants développent leur équilibre, leur coordination, leur autonomie, mais aussi leur sens des responsabilités à travers la relation à l'animal. Intégrer une discipline collective permet d'aller encore plus loin en enrichissant cette base d'une dimension sociale forte : travail en équipe, gestion des émotions, respect des règles, solidarité...



Ces activités confrontent les enfants à des situations qui les obligent à se concentrer sur plusieurs éléments à la fois : leur monture, leur environnement, leurs coéquipiers, le ballon, les consignes... Cela encourage la prise d'initiative, la communication et l'ana-

lyse rapide de l'action.

Pour Nadine Lypca, directrice du club À Cheval à Barneville-Carteret (50), « c'est un levier pédagogique exceptionnel. »

Même constat du côté de Baptiste Auclair, directeur du Centre Équestre de la Grange Martin et du Poney Club des Ulis (91) : « Comme dans tout sport collectif, il y a un rapport à l'autre. Il faut apprendre à se placer, à composer avec les autres. C'est un vrai atout éducatif. »

Une dynamique collective au service de la motivation

Les sports collectifs introduisent une nouvelle logique dans la pratique équestre, souvent perçue comme individuelle. Ils apportent un esprit de groupe très apprécié des enfants et des adolescents, avec des entraînements réguliers, des matchs ou des

jeux, un objectif partagé. Ce format collectif stimule la motivation des cavaliers, on remarque plus d'assiduité, un engagement accru et une ambiance plus vivante. « Lorsqu'il y a un entraînement prévu, les enfants ne veulent pas le rater. Ils savent que leur présence compte pour l'équipe. Cela change totalement leur rapport à la régularité », remarque Baptiste Auclair.

Cette ambiance collective favorise aussi l'intégration des nouveaux cavaliers, qui trouvent leur place plus facilement dans un groupe soudé par un projet commun. L'émulation devient un facteur d'engagement fort, y compris pour les familles.

Florian Moschkowitz, directeur de Nancy Équitation (54) et entraîneur national de horse-ball, insiste sur cet effet d'équipe : « Cela apporte une image forte à la structure, fédère les cavaliers, et peut même devenir une identité de club. »

Il note aussi que cette approche séduit particulièrement les jeunes garçons, souvent en perte de motivation autour de 10/12 ans, qui se retrouvent dans l'énergie collective du jeu.



Un levier pour booster l'activité à poney

Sur le plan de la gestion d'un établissement équestre, les sports collectifs apportent aussi des avantages très concrets. En proposant des séances complémentaires à l'enseignement classique, ils permettent d'augmenter la fréquence de venues des cavaliers, tout en diversifiant l'offre pédagogique.



Cela contribue à une meilleure rentabilité et à une fidélisation plus durable des pratiquants.

Nadine Lypca souligne que « *cette double approche - enseignement classique conjugué à des séances de collective - permet aux enfants de progresser tout en vivant des moments de réussite. On peut monter très vite en niveau avec une cavalerie polyvalente.* »

Certaines structures, en développant des disciplines spécifiques comme le horse-ball, le paddock-polo ou encore le pony-games, deviennent aussi plus attractives à l'échelle locale ou régionale. Ce positionnement permet de capter une clientèle qui cherche une expérience différente, plus dynamique, plus conviviale, et pas forcément disponible ailleurs.

Baptiste Auclair en témoigne :

« *Nous avons des cavaliers qui parcourent parfois 40 ou 50 km parce qu'ils savent qu'ils trouveront ici une offre qui combine sport collectif et équitation classique. Cela élargit considérablement notre bassin de pratiquants.* »

Une pratique accessible et enrichissante pour la cavalerie

Contrairement aux idées reçues, ces disciplines sont tout à fait accessibles aux clubs et à leur cavalerie.

Un simple apprentissage suffit dans la plupart des cas pour que les poneys

et les chevaux s'habituent au ballon ou aux situations de jeu. Cette activité peut même être bénéfique pour les équidés ; en leur permettant de bouger, d'interagir, d'exprimer des comportements naturels liés au troupeau, elle contribue à leur bien-être global.

Florian Moschkowitz rassure les professionnels : « *Dans 90 % des cas, les poneys de club s'adaptent très bien. Il faut juste y aller progressivement et poser des bases solides. Une fois lancée, la cavalerie devient même plus disponible dans les autres séances, car plus stimulée et équilibrée.* »

Les enseignants peuvent démarrer simplement, avec des jeux collectifs très accessibles (passes à dix, slaloms à deux, petits matchs à thème...), sans besoin de matériel spécifique.

L'important est d'adapter la difficulté au niveau du groupe et de garder un cadre ludique et sécurisant.

Baptiste Auclair encourage aussi les enseignants à dépasser la peur de l'inconnu : « *Il faut oser, utiliser les bons outils et ne pas hésiter à solliciter les experts fédéraux ou des spécialistes de la discipline.* »

N'hésitez pas également à vous tourner vers votre Comité régional d'équitation, qui organise des formations pour les enseignants.

Le Grand Tournoi : un objectif pour la saison

Au-delà de la pratique au quotidien, le Grand Tournoi, championnat de

France annuel des sports équestres collectifs, est un véritable catalyseur de motivation. Accessible à tous les niveaux, il permet de donner un cap à la saison, de fédérer les équipes autour d'un objectif stimulant, et de vivre une expérience inoubliable dans un cadre festif et valorisant au Parc équestre fédéral. Pour les cavaliers comme pour les clubs, c'est un événement marquant qui crée une dynamique positive sur le long terme. La perspective d'y participer ou d'y retourner devient un moteur d'implication très fort, à la fois pour les enfants, les parents et les enseignants.

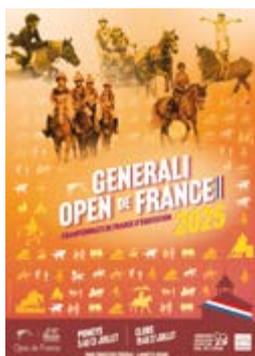


Une opportunité pour tous les clubs

Intégrer un sport collectif dans son « offre poney », même à petite échelle, c'est proposer une activité vivante, actuelle et pleine de sens. C'est aussi répondre aux attentes des familles en matière de socialisation, de progression, de plaisir et d'engagement. C'est un levier d'enthousiasme. Des disciplines qui donnent envie aux enfants de venir, et surtout, de rester à poney !

TOUT SAVOIR SUR LE GENERALI OPEN DE FRANCE 2025

DANS MOINS D'UN MOIS, LE PARC ÉQUESTRE VIBRERA AU RYTHME DU GENERALI OPEN DE FRANCE, CHAMPIONNATS DE FRANCE PONEYS ET CLUBS. UN ÉVÉNEMENT ATTENDU SANS AUCUN DOUTE AVEC GRANDE IMPATIENCE PAR VOS CAVALIERS. DATES CLÉS, NOUVEAUTÉS, TEMPS D'ÉCHANGE QUI VOUS SONT RÉSERVÉS... ON VOUS DIT TOUT !



Un projet sportif annuel

Porte d'entrée de la compétition avec son club, les championnats de France d'équitation Poneys et Clubs s'inscrivent dans le projet sportif fédéral : "Un projet sportif pour chacun, des circuits d'excellence pour les meilleurs". Ils sont très vite devenus un objectif de fin de saison incontournable pour les cavaliers, qui se préparent tout au long de l'année pour répondre présents et qui doivent se qualifier durant la saison en participant à un nombre minimum de compétitions.

Pour Florence et Vincent Lemonnier, à la tête de l'Étrier Sarthois (72), « c'est un projet pédagogique sur l'année, un fil conducteur. Chaque année, nous emmenons environ une trentaine de cavaliers dans différentes disciplines. On propose le projet à certains de nos licenciés, qui ont pour objectif d'atteindre la finale. Notamment en catégorie Club, cela permet de les fidéliser ; généralement, quand on a

participé une fois, on repart pour une autre année. Et engager des couples dans des disciplines moins développées dans la Sarthe, comme l'endurance ou le hunter, permet d'attirer de nouveaux licenciés dans notre club. »

Un moment festif et convivial

Le Generali Open de France représente également un beau moment festif et de partage entre tous les cavaliers de France, leurs accompagnants et enseignants. Le programme est varié pour les compétiteurs, les coachs et les nombreuses familles présentes. Un village de plus de 130 exposants est mis en place et de nombreuses animations rythment les soirées pour que ce moment devienne inoubliable.

Se qualifier tout au long de la saison avec son club puis participer au Generali Open de France crée une cohésion au sein des poney-clubs et centres équestres. C'est également un

outil de fidélisation des licenciés. « Nous participons à plusieurs épreuves en équipe. J'apprécie cela pour les cavaliers dès le plus jeune âge. Cela crée un sentiment d'appartenance au club, c'est le partage, c'est l'idée d'entraide. Les épreuves collectives sont à la base de l'équitation. En effet, c'est un sport individuel et même si on ne fait pas partie de l'équipe, il faut s'entraider au box, faire les courses pour le campement, etc. En fait, c'est assez amusant, on sait qu'on n'aura pas les mêmes liens avec les parents après une semaine à Lamotte. Pour cela notamment, c'est un beau projet », développe Brigitte Rinaldi, dirigeante des écuries de Champlong (42).

Les dates clés

- **Semaine Poneys** du 5 au 13 juillet
- **Clôture des engagements Poneys** le 9 juin
- **Semaine Clubs** du 19 au 27 juillet
- **Clôture des engagements Clubs** le 23 juin



L'application FFE Parc équestre fédéral

L'application FFE Parc équestre fédéral est l'outil indispensable pour organiser votre journée, avec les listes de départ, le plan du site, les horaires des remises des prix, etc.

Téléchargeable sur iOS et Android.

Le planning définitif des épreuves est accessible sur le site opendefrance.ffe.com.

Les nouveautés 2025

• La soirée des champions

Place à l'épreuve à relais successifs à l'américaine... en version costumée ! Sur un parcours de 10 obstacles, les cavaliers engagés en Poney 1D et/ou Club 1 devront faire preuve de vitesse, d'agilité... et de style !

Les deux meilleurs clubs Top Ten Poney et les deux meilleurs clubs Top Ten Club de chaque département seront qualifiés pour participer à la soirée des champions. Chaque club qualifié pourra choisir deux couples de son choix qui formeront une équipe pour le représenter. Une épreuve qui promet de la coordination et de la complicité, où l'esprit d'équipe fera la différence ! Les engagements seront ouverts jusqu'au lundi qui précède le début de chaque session.

• Cérémonie d'ouverture pendant la semaine Clubs

Véritable succès pendant la semaine Poney, retrouvez dès cette année la

cérémonie d'ouverture également lors de la semaine Clubs.

Nous vous attendons nombreux !

Semaine Poneys : 3 shetlands maximum par club, les autres cavaliers à pied.

Semaine Clubs : tous les cavaliers à pied.

• Trop Top Fun

Conçu pour les enfants de 3 à 6 ans, le Trop Top Fun fait son apparition en 2025 ! Sur des poneys A, des équipes de 3 à 4 cavaliers devront réaliser un parcours de type Equifun composé de 5 dispositifs, tels qu'une branche basse ou une cloche à sonner. La note finale combine les performances individuelles (passage des dispositifs, position du cavalier, comportement du poney) et l'évaluation de l'équipe selon trois critères, dont l'originalité de la présentation.

À noter que les poneys des cavaliers âgés de 3 à 4 ans devront obligatoirement être tenus en main à l'aide d'une longe de présentation. Participer à cette épreuve ne demande aucun point de qualification. Les engagements s'effectueront via FFE Club SIF. Retrouvez toutes les informations à la page 52 du règlement.

• Parcours de découverte du Mountain Trail

Accessible lors de la semaine Poneys et de la semaine Clubs, ce parcours comprend 8 dispositifs spécifiques à la discipline. Vous pouvez engager vos élèves sur FFE Club SIF, sans condition de qualification, pour qu'ils puissent s'initier à cette discipline d'extérieur. Session d'une heure, inscription possible jusqu'à la veille du passage.

• Les carrousels en soirée

Ambiance spectacle avec les épreuves Carrousel qui auront lieu le mercredi 9 juillet en soirée. Cette épreuve est accessible sans condition de qualification. Les règles restent identiques : chaque équipe, composée d'au moins trois cavaliers, choisit sa musique, et les couples peuvent être costumés. La prestation est limitée à six minutes, tandis que le jugement se fait dans l'esprit du spectacle équestre.

• L'animation ZE Derby by Helmet sport

10 influenceurs, répartis en équipes de 2, s'affronteront sur un Derby (parcours de saut d'obstacles intégrant 2 ou 3 obstacles de cross), commenté par le triple médaillé olympique par équipes de concours complet Karim Laghouag.

Le rendez-vous est donné le lundi 7 juillet en fin de journée sur la piste 1 !

Rencontrez les équipes de la FFE

Le Generali Open de France est l'occasion de rencontrer les différentes équipes de la FFE.

Cette année encore, des temps d'échanges vous seront réservés lors des cafés coachs, sur diverses thématiques : compétition, formation, communication, bien-être animal...

Rendez-vous tous les matins de 7h30 à 9h au stand fédéral !



OBJECTIF FIDÉLITÉ : DES OUTILS CLÉS EN MAIN

L'ARRIVÉE DE LA PÉRIODE ESTIVALE EST L'OPPORTUNITÉ DE METTRE EN PLACE DES OUTILS DE FIDÉLISATION EFFICACES POUR ENGAGER DURABLEMENT VOS CAVALIERS, TOUT EN VALORISANT VOS OFFRES ET VOS ACTIVITÉS. PROFITEZ DE CETTE PÉRIODE STRATÉGIQUE POUR FAIRE LE POINT SUR LA SATISFACTION GLOBALE DE VOTRE ÉTABLISSEMENT ET ANTICIPER VOTRE RENTRÉE 2026 DANS LES MEILLEURES CONDITIONS.

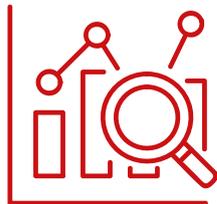


1 : La fidélisation

Fidéliser est une stratégie sur le long terme mais bien moins coûteuse que le recrutement de nouveaux cavaliers. Un cavalier engagé dans la vie de votre club sera un véritable ambassadeur de vos activités et pourra vous recommander auprès de son entourage.

2 : Vos outils FFE : des ressources clés en main, simples et efficaces !

Le dossier fidélité, un outil pour comprendre, anticiper et fidéliser vos cavaliers



Consultable en ligne depuis votre espace FFE Club SIF, votre dossier fidélité est votre tableau de bord pour suivre l'évolution de vos cavaliers. Grâce à son analyse précise de votre taux de fidélisation et sa comparaison à l'échelle départementale, régionale et nationale, ce dossier est un précieux outil de développement. Il vous permet de comprendre qui sont vos cavaliers et comment ils évoluent au sein de votre établissement. Vous pouvez suivre leur progression, analyser le profil type (âge, genre, fléchage), identifier des tendances sur plusieurs années et suivre l'évolution de vos primo-licenciés. Ces informations sont essentielles pour adapter votre communication, vos activités, vos événements et affiner votre stratégie globale de fidélisation.

Les questionnaires prêts à l'emploi pour mesurer le taux de satisfaction



Connaître les attentes de vos cavaliers est indispensable pour mieux les accueillir, les fidéliser et faire évoluer votre offre. Pour vous aider dans cette démarche, l'outil "Enquête de satisfaction" disponible sur votre compte FFE Club SIF vous aide à créer rapidement vos questionnaires. Il vous permet aussi de bénéficier de questionnaires prêts à l'emploi.

Que vous souhaitiez évaluer la satisfaction, mieux comprendre les besoins de vos nouveaux cavaliers ou recueillir des avis sur vos activités (stages, séjours), cet outil vous propose des modèles types faciles à adapter.

Les Visio FFE : des idées à mettre en place pour améliorer votre stratégie de fidélisation



Organisés mensuellement à destination des dirigeants et des enseignants, ces rendez-vous sont l'occasion de découvrir des actions mises en place par d'autres établissements, d'échanger avec des professionnels et de repartir avec des pistes concrètes de développement.

Découvrez en replay sur la chaîne YouTube de la FFE les dernières vidéos thématiques liées à la fidélisation des cavaliers.



3 : Quelques idées à mettre en place



©FFEPSV

- **La carte de fidélité** : proposez une remise sur une animation ou une réinscription pour créer un sentiment d'attachement durable.
- **Le parrainage** : faites de vos cavaliers des ambassadeurs et récompensez-les avec un programme de parrainage (remise sur inscription, séance découverte offerte, bon cadeau, etc.)
- **Les événements internes** : mobilisez vos cavaliers lors de challenges internes ou moments conviviaux pour fidéliser sur le long terme.
- **Un forfait saisonnier** : profitez d'un produit d'appel attractif pour transformer une fréquentation saisonnière en engagement durable, et créer de l'attachement envers votre club, toute l'année !

CAP SUR LA SANTÉ SANITAIRE DE LA FILIÈRE



LE GHN A TENU SON TRADITIONNEL CONGRÈS SUIVI DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE 1^{ER} AVRIL DERNIER À PARIS. UN PREMIER TEMPS DE PARTAGE PARTICULIÈREMENT INSTRUCTIF S'EST TENU EN LIEN AVEC LE FUTUR PLAN SANITAIRE DE FILIÈRE ATTENDU PAR LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE.



Philippe Audigé et Jean-Pierre Vogel lors de la remise de Médaille.

Vers une défense sanitaire renforcée

Pascal Hendriks, vétérinaire et Inspecteur Général, a présenté les priorités pour une défense sanitaire plus robuste :

- Prévention : face à l'augmentation des risques, il faut se préparer.
- Anticipation : la filière doit rester active de ses choix.
- Contractualisation : prévoir qui finance quoi en cas de crise.

Des outils à mobiliser

Jean-Yves Gauchot, vétérinaire et président d'honneur du Réseau d'épidémiologie et de surveillance en pathologie équine (RESPE), a rappelé l'importance de cet outil de détection et de prévention, fondé sur une gouvernance partagée.

Il a aussi souligné le potentiel sous-exploité de la Visite Sanitaire Obligatoire (depuis 2019) et de la contractualisation vétérinaire-établissement.

Les Groupements de défense sanitaire

(GDS), avec leurs sections équines, doivent aussi jouer un rôle actif.

Prévenir, un enjeu économique

Deux analyses d'impact montrent le coût d'une crise : plus de 200 000 € pour une structure de 80 chevaux, et jusqu'à 10,6 M€ pour l'annulation d'un événement comme le Prix d'Amérique. Ces chiffres plaident pour une prévention partagée, impliquant tous les acteurs, au-delà des seuls professionnels.

Responsabilisation collective

Camille Vercken, experte en biosécurité, a présenté des routines simples pour limiter les risques dans les établissements recevant du public. Elle a insisté sur la formation, la communication et la responsabilisation de tous les acteurs : dirigeants, salariés, cavaliers, propriétaires, visiteurs.

Assemblée générale, résolutions adoptées

Les adhérents ont approuvé à une large majorité les trois résolutions soumises :

- Rapport moral et d'activité 2024 (97,91 %)
- Rapports financiers 2024 (96,49 %)
- Budget prévisionnel 2025 (93,68 %)

Une reconnaissance sénatoriale

Le sénateur Jean-Pierre Vogel a salué l'engagement de Philippe Audigé, président du GHN, en lui remettant la Médaille d'Honneur du Sénat, sous les applaudissements.

En savoir plus

Retrouvez l'ensemble des informations syndicales et réglementaires depuis notre site GHN.com.fr.

Et si vous souhaitez être recontacté pour en apprendre davantage sur le fonctionnement et les outils GHN, n'hésitez pas à nous adresser un mail à infos@ghn.com.fr ou depuis nos réseaux sociaux, Facebook et Instagram.

ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS (ACM) : RAPPELS

DURANT LES VACANCES SCOLAIRES, DE NOMBREUX ÉTABLISSEMENTS ÉQUESTRES ORGANISENT DES SÉJOURS POUR LEURS CAVALIERS MINEURS. LORSQU'ILS REMPLISSENT CERTAINES CONDITIONS, CES SÉJOURS SONT SOUMIS À DES RÈGLES SPÉCIFIQUES.

Types de séjour

Quel que soit le type d'accueil, avec ou sans hébergement, le cadre réglementaire s'applique dès l'accueil de 7 mineurs. Le séjour spécifique sportif est le plus avantageux pour les établissements équestres, il est organisé par des personnes morales dont l'objet essentiel est le développement d'activités particulières, organisées pour leurs licenciés mineurs par la FFE, les CRE ou CDE et les clubs affiliés ou agréés, peu importe la durée du séjour.



hébergement doivent permettre aux filles et aux garçons âgés de plus de 6 ans de dormir dans des lieux séparés. Chaque mineur doit disposer d'un moyen de couchage individuel.

L'encadrement

- Le taux d'encadrement diffère en fonction du type de séjour. Par exemple, le séjour de vacances et l'accueil de loisirs nécessitent un **encadrement** par une personne titulaire d'un Bafa pour l'animation et d'un Bafd pour la direction du séjour. Pour ces deux types de séjours, un arrêté prévoit également des conditions particulières pour l'organisation de certaines activités équestres.

- Pour le séjour spécifique sportif, **les conditions de qualification et le taux de l'encadrement sont ceux prévus pour la pratique habituelle de l'équitation. Dans tous les cas et afin de respecter son obligation de sécurité**, l'organisateur doit adapter le nombre de cavaliers en fonction de leur niveau, des montures et de l'activité.

et pédagogique est nécessaire pour tous les séjours.

- **L'assurance responsabilité civile professionnelle** de l'organisateur et/ou de l'exploitant du lieu d'accueil doit couvrir l'activité des séjours.

- **L'obligation d'honorabilité** pour les intervenants. La déclaration de leur identité sur la plateforme de télédéclaration du séjour permet de contrôler qu'ils n'ont fait l'objet d'aucune condamnation pour des crimes ou des délits notamment à caractère sexuel.

- **Les conditions d'hygiène** conformes à la réglementation relative à la restauration collective doivent être respectées.

- **L'obligation de sécurité** est étendue aux périodes hors pratique sportive. Par ailleurs, les accueils avec

En savoir plus

Pour plus d'informations sur chaque type de séjour, n'hésitez pas à consulter l'espace Ressources du site internet www.ffe.com dans l'onglet "activités", rubrique "séjours". Vous y aurez accès en vous connectant avec vos identifiants FFE.

Les obligations

- **La déclaration du lieu d'accueil** doit être faite 2 mois avant le début de chaque séjour. Toutefois le séjour spécifique sportif n'est soumis qu'à une seule déclaration annuelle. Pour tous les séjours, une fiche complémentaire à la déclaration du séjour doit être réalisée au maximum 8 jours avant le début avec toutes les informations inhérentes au séjour.

- **L'élaboration d'un projet éducatif**

PRÉPARER LA RENTRÉE



Anticipez le début de la nouvelle saison en sécurisant vos activités. Pour cela, vérifiez et mettez à jour le contrat d'inscription qui permet de fixer les droits et obligations de chacun et de remplir votre obligation d'information concernant notamment :

- L'intérêt de souscrire une assurance individuelle accident et concernant également les garanties complémentaires. En cas de litige, le club doit pouvoir démontrer via le contrat d'ins-

cription signé que le cavalier a été informé de la possibilité d'être mieux assuré même s'il ne l'a pas choisi,

- La collecte des données à caractère personnel et leur traitement par l'établissement équestre.

Pour rappel, les cavaliers doivent être assurés en responsabilité civile pour les dommages qu'ils sont susceptibles de causer dans le cadre de leur pratique. Faire souscrire la licence permet de remplir cette obligation.

Affichage obligatoire à l'accueil de l'établissement :

- les tarifs de prestations des établissements mis à jour en cas d'augmentation avec le respect d'un délai d'information,
- les diplômes et cartes professionnelles à jour,
- l'attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle et les garan-

- ties de la licence,
- les consignes incendies et numéro d'urgence,
- les règles d'hygiène et de sécurité,
- l'obligation de port du casque,
- l'interdiction de fumer et de vapoter.
- information sur les dispositifs de recueil des signalements et d'accompagnement des victimes ou témoins de violences ou de maltraitance (propos discriminants, bizutage, emprise) ou de complicités ou

de non-dénonciations de ces faits. Pour rappel, le casque est obligatoire pour les mineurs et peut être imposé aux majeurs via le règlement intérieur. **Le Défibrillateur Automatique Externe (DAE) est obligatoire** lorsque votre établissement dispose d'un manège. L'emplacement et le chemin d'accès au DAE doivent être matérialisés à l'aide d'affiches de signalisation.

Références Juridiques

Code de l'Action Sociale des Familles :

- Article R.227-1 et suivants
- Article L.432-1 et suivants

VACCINATION OBLIGATOIRE POUR LES CHEVAUX CONCOURANT EN AMATEUR

À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2026, LA VACCINATION CONTRE LA RHINOPNEUMONIE SERA OBLIGATOIRE POUR LES ÉQUIDÉS PARTICIPANT AUX ÉPREUVES DE LA DIVISION AMATEUR.

Depuis le 1er janvier 2024, la vaccination contre la rhinopneumonie est obligatoire pour les équidés participant aux épreuves de la division Pro, en complément de la vaccination contre la grippe. Compte tenu des derniers épisodes et avec la préoccupation constante d'améliorer les conditions sanitaires permettant de mieux protéger les poneys/chevaux, le Comité fédéral a pris la décision d'étendre l'obligation de vaccination contre la rhinopneumonie aux équidés participant aux épreuves de la division Amateur à compter du 1er janvier 2026.

Le protocole à suivre sera identique à celui déjà détaillé dans le Règlement général des compétitions FFE :

DATE DE PRIMO VACCINATION*	PRIMO VACCINATION	RAPPELS	
		1 ^{ER} RAPPEL	RAPPELS
avant le 01/01/2024	1 ^{er} vaccin : jour 0 Ex : 01/01/2012 2 ^{ème} vaccin : entre 21 et 92 jours après le 1 ^{er} vaccin Ex : 01/02/2012	1 an maximum après le dernier vaccin Ex : 01/02/2013	
depuis le 01/01/2024	1 ^{er} vaccin : jour 0 Ex : 01/01/2024 2 ^{ème} vaccin : entre 21 et 60 jours après le 1 ^{er} vaccin Ex : 01/02/2024	Entre 120 et 180 jours après le second vaccin de la primo Ex : 01/08/2024	1 an maximum après le dernier vaccin Ex : 01/08/2025

*date de primo vaccination = date d'injection du 2^{ème} vaccin constituant la primo vaccination.

NOUVEAU BPJEPS ÉQUITATION

LA RÉNOVATION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT (BPJEPS) MENTION ÉQUITATION VISE À FAIRE ÉVOLUER LA FORMATION DES MONITEURS D'ÉQUITATION POUR MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS DES ÉTABLISSEMENTS ÉQUESTRES ET AUX ENJEUX DE PROFESSIONNALISATION DES JEUNES DIPLÔMÉS.



Une structure repensée en quatre blocs de compétences

La nouvelle mouture du BPJEPS Équitation se compose désormais de quatre blocs de compétences (BC) :

- **BC1 : Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation**

Ce bloc remplace les anciennes UC1 et UC2. Les candidats doivent élaborer un projet d'animation au sein de leur entreprise de stage, qu'ils présentent ensuite lors d'un oral.

- **BC2 : Valoriser les activités et les projets d'une structure**

Nouveauté de la réforme, ce bloc vise à renforcer les compétences des enseignants dans le domaine de la relation client et de la promotion des activités. Au travers de 2 supports de leur choix - affiche, vidéo, post réseaux sociaux, etc. - destinés à 2 publics différents, les candidats devront exposer lors d'un oral, les stratégies et les actions mises en œuvre en entreprise pour informer les cavaliers et mettre en avant les activités du club.

- **BC3 : Concevoir, conduire et évaluer des cycles et séances d'apprentissage des activités équestres**

Correspondant aux anciennes UC3 et UC4, ce bloc évalue la capacité du candidat à préparer et encadrer des cycles et des séances d'équitation pour tous les niveaux jusqu'au Galop 7. Autre nouveauté de la réforme : les candidats débutent désormais par l'épreuve de la séance pédagogique avec un public et un niveau tiré au sort. À l'issue de ce temps, ils doivent préparer puis présenter à l'oral le bilan de la séance et un cycle d'au minimum 3 séances adapté aux cavaliers encadrés. Cette évolution vise notamment à renforcer les capacités d'adaptation et d'interaction en situation pédagogique des futurs professionnels.

- **BC4 : Assurer les soins, la gestion et l'éducation des équidés et l'entretien des matériels pédagogiques**

Le nouveau BPJEPS Équitation est l'un

des rares BJPEPS rénovés à comporter désormais 4 blocs de compétences. Au travers de ce bloc, le groupe de travail de cette rénovation s'est attaché à faire reconnaître les compétences spécifiques liées à l'éducation et à l'entretien des équidés.

En premier lieu, ce bloc traduit une volonté de revaloriser le niveau technique. Les futurs enseignants devront réussir une épreuve équestre qui comprend une reprise de dressage, un parcours d'obstacles type hunter et une épreuve d'équitation en extérieur et en terrain varié. Cette épreuve constitue un prérequis pour se présenter aux épreuves finales du bloc. Les épreuves certificatives du bloc se composent de 2 épreuves. La première sera un cas pratique tiré au sort portant sur les soins et la gestion des équidés et du matériel pédagogique. Enfin, les candidats devront évaluer et conduire le travail monté d'un cheval tiré au sort.





©FFE/Morgan Froment



Entrée en formation

Le Test d'Exigences Préalables (TEP) correspond au Test A de l'ancien BP-JEPS. Il comprend 3 épreuves d'un bon niveau Galop 7 :

- Une épreuve de travail sur le plat,
- Une épreuve d'obstacles,
- Une épreuve de longe.

Le test d'équitation d'extérieur et en terrain varié comprenant des obstacles fixes est désormais évalué en fin de formation lors des prérequis du bloc 4.

Les titulaires des diplômes d'Animateur d'Équitation (AE), d'Accompagnateur de Tourisme Équestre (ATE) ou du Certificat de Qualification Professionnelle Éducateur d'Activités Équestres (CQP EAE) et les cavaliers ayant obtenu des résultats sportifs (par exemple, 2 classements en CCE Amateur 4 minimum), sont dispensés des TEP.

Passerelles spécifiques pour l'attelage et l'équitation western

Depuis la disparition de ces mentions lors de la rénovation de 2016, il était compliqué pour les candidats spécialistes de ces deux disciplines d'accéder au BPJEPS. Pour y remédier, des passerelles spécifiques au niveau des TEP et du prérequis du bloc 4 ont été instaurées. Le format des épreuves a été élaboré pour que ces 2 disciplines puissent servir de support à la certification des blocs 3 et 4.

Vers une professionnalisation renforcée

En introduisant des compétences en communication et en gestion de projet et en renforçant les exigences sur le plan technique et pédagogique, la rénovation du BPJEPS Équitation 2025 vise à former des professionnels afin qu'ils soient de véritables femmes et hommes de chevaux, capables de s'adapter aux mutations du secteur équestre.

Ces évolutions répondent aux besoins des structures équestres en quête de moniteurs compétents et autonomes.

Une stratégie à construire avec les organismes de formation et les entreprises du secteur

Pour que cette rénovation atteigne pleinement ses objectifs, une évolution des dispositifs de formation sera nécessaire. La FFE s'attachera, aux côtés des services de l'État, à accompagner les organismes de formation dans cette transition. Si l'objectif immédiat est d'assurer la continuité des formations dès la rentrée, la FFE souhaite engager dès l'automne un travail d'échange et de concertation avec les organismes de formation et les DRAGES, notamment en vue d'allonger la durée des formations, condition qui semble indispensable pour permettre

à la plupart des futurs diplômés d'atteindre le niveau de compétence attendu en fin de BPJEPS.

Cette réflexion devra également impliquer les tuteurs et les maîtres d'apprentissage des jeunes qui jouent un rôle majeur dans la professionnalisation des futurs diplômés et donc dans la réussite de la formation.

Pour en savoir plus : metiers.ffe.com/moniteur/

Pour trouver un centre de formation : foromes.jeunesse-sports.gouv.fr/calendrier/formations

Pour consulter le texte intégral du nouveau BPJEPS : legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000050675315/

Capture d'écran du site metiers.ffe.com / Trouver son centre agréé Moniteur



©FFE

FINALES COUPE DU MONDE HISTORIQUES !

RETOUR SUR LES FINALES DE LA COUPE DU MONDE FEI, QUI SE SONT TENUES À BÂLE (SUI) DU 2 AU 6 AVRIL DERNIERS. UN MOMENT HISTORIQUE POUR LES SPORTS ÉQUESTRES TRICOLORS AVEC LA PREMIÈRE PLACE DE JULIEN EPAILLARD ET DONATELLO D'AUGE EN SAUT D'OBSTACLES, 21 ANS APRÈS LA DERNIÈRE VICTOIRE FRANÇAISE, ET LE PODIUM DE KEVIN STAUT ET VISCONTI DU TELMAN. QUENTIN JABET S'EST IMPOSÉ EN VOLTIGE.



Julien Epailard, un rendez-vous avec l'Histoire

Selon les statistiques d'Equiratings, les 6 derniers gagnants de la finale Coupe du monde de saut d'obstacles étaient tous en tête dès le premier jour, une tendance en faveur de Julien Epailard et *Donatello d'Auge* (propriété de Hello Holdings 31 Slu et son cavalier, groupe 1 FFE, groom : Caroline Belouet), victorieux de la Chasse et qui ont abordé le troisième jour de compétition en leaders provisoires. Tout comme Kevin Staut et *Visconti du Telman* (propriété de Françoise Sanguinetti, groupe 1 FFE, groom : Engla Ring), bien placés avant l'ultime acte en deux manches, les Français étaient en quête d'une nouvelle victoire dans cette finale du circuit indoor de la FEI. En effet, depuis sa création en 1978, seul Bruno Broucqsalet s'était imposé, en 2004.

La tension était à son comble lorsque Julien Epailard s'est élancé pour ses derniers sauts du week-end, en selle sur son hongre de douze ans, qu'il a fait naître et formé jusqu'au plus haut



Ils ont dit

Julien Epailard, vainqueur de la finale Coupe du monde

« C'est une grande fierté. Cela fait partie des objectifs dans une carrière de cavalier de gagner la finale Coupe du monde. Il y a eu beaucoup de pression, il ne faudrait pas cela tous les week-ends sinon je ne sais pas si mon cœur tiendrait ! Mon cheval était en forme et a réalisé un championnat exemplaire. Avec Kevin, cela fait deux Français sur le podium, c'est un beau travail d'équipe. »

Kevin Staut, 3^e de la finale Coupe du monde

« Ce podium tant attendu est là ! Visconti a 16 ans et plusieurs finales Coupe du monde à son actif, un championnat d'Europe, et je pense qu'elle est au sommet de sa carrière. Il y a aussi une satisfaction pour toute mon équipe de réussir à maintenir des chevaux à ce niveau. Je les associe tous à ce podium, à commencer par Françoise Sanguinetti, la naisseuse et propriétaire de Visconti, qui était présente. »

niveau. Le couple avait droit à une faute d'avance, joker qu'il a utilisé, s'imposant ainsi sous une ovation chaleureuse. Deuxième de la finale l'an passé à Riyad (KSA) avec *Dubai du Cèdre*, le Normand soulève donc la coupe et obtient son premier grand titre individuel.

Deux Français sur le podium

Kevin Staut, 3^e en 2013 avec *Silvana*HDC* (propriété du haras des Coudrettes), a terminé avec un total championnat de 7 points. Ben Maher, avec un nombre de points égal mais avec un chronomètre plus rapide de deux secondes, s'est placé au deuxième rang, laissant le bronze au Tricolore. À noter que Julien Anquetin a fait le choix de ne pas s'élancer le dernier jour pour préserver *Blood Diamond du Pont* (propriété de S.C Naquin, E.A.R.L. Ecurie Franck Anquetin H.T.O., groupe 1 FFE, groom : Anne Carrier), n'ayant aucune chance de bien figurer au classement.



Première au sommet pour Quentin Jabet



Quentin Jabet a ajouté à son palmarès, déjà bien fourni, une première victoire en finale Coupe du monde de voltige. Le pensionnaire du Pôle France FFE de voltige, situé à Saumur (49) sur le site de l'IFCE, engagé pour sa toute première finale chez les Hommes avec *Goldjunge* (propriété de sa longeuse Jacqueline Schönteich et Falko Schönteich), a dominé la compétition.

Le vice-champion du monde a pris le large dès le test technique (8.990pts) et conservé son avance dans le programme libre, qui compte pour 60% de la note finale. Le trio, qui vivait sa première compétition, a ébloui avec un libre sur une musique mélangeant rap et jazz, récompensé de 9.306 points dont un 10 pour l'aspect artistique.

Avec un cumul de 9.18 points à l'issue des deux épreuves, Quentin Jabet, 22 ans, a devancé deux voltigeurs allemands, Julian Wilfling et Thomas Brüsewitz.



Ils ont dit

Quentin Jabet

« J'attendais depuis longtemps de participer à une finale de la Coupe du monde ; l'année dernière, je me suis fracturé les côtes avant de venir, cette année j'ai pu mettre les bouchées doubles. *Goldjunge* est un cheval qui me correspond bien. J'espère gagner une nouvelle fois la finale l'an prochain, mais avec mon cheval *Othello van't Laarhof*. »

Manon Moutinho, entraîneuse nationale

« Quentin a terminé vice-champion du monde l'été dernier, c'est un compétiteur, donc il était très motivé par la victoire. Il a fait preuve de professionnalisme. Nous sommes ravis aussi car la compétition s'est bien passée avec le cheval, sa longeuse a été très rigoureuse, nous la remercions pour son investissement. »

Corentin Pottier au pied du podium



En dressage, Corentin Pottier et *Gotilas du Feuillard* (propriété de Camille Judet Chéret, Maryse et Hervé Pottier, groom : Pauline Guillaume), auteurs d'un record personnel dans le Grand Prix (74.283%), ont signé la meilleure performance tricolore en finale Coupe du monde depuis de longues années. Avec 80.415 % dans la Libre, c'est avec une médaille en chocolat qu'ils sont repartis de leur première finale !

Pauline Basquin a dû composer avec un *Sertorius de Rima Z*IFCE* (propriété de l'Institut français du cheval et de

l'équitation, groom : Rodrigue Guyon) tendu (77.055%, 9^e).

Victoire des champions du monde en titre, la Britannique Charlotte Fry et *Glamourdale*, devant l'Allemande Isabell Werth aux rênes de *DSP Quantaz* et la Norvégienne Isabel Freese sur *Total Hope OLD*.

Ils ont dit

Corentin Pottier, quatrième de la finale Coupe du monde

« Quand on est quatrième d'une finale Coupe du monde, on se dit qu'on aurait aussi pu être troisième... Mais, honnêtement, si on m'avait dit avant de venir que le résultat serait une double quatrième place, j'aurais tout de suite signé. C'est plus qu'une belle finale pour nous. »

Jean Morel, sélectionneur national

« Nous avons deux Français en lice, ce qui est très positif, et ils ont montré de belles prestations. Nous sommes déçus pour Corentin, qui sans ses deux petites fautes, aurait peut-être pu terminer troisième et cela aurait été sympa. »

Le mot de Frédéric Bouix, président de la FFE

« Félicitations à tous nos athlètes dans les trois disciplines. Nous avons vécu une belle édition, aussi bien en saut d'obstacles qu'en dressage et en voltige. Bravo à Julien Epailard et Quentin Jabet pour leurs victoires, à Kevin Staut pour son podium et Corentin Pottier pour sa belle quatrième place. Ces résultats confirment la bonne dynamique des Jeux de Paris 2024, même si le format sportif est différent, et montrent que les couples français font partie des meilleurs mondiaux. Tout cela est encourageant et donne confiance à tous les athlètes et l'ensemble de l'encadrement fédéral. Nous remercions tous les propriétaires et les organisateurs français qui, grâce à leur investissement, contribuent à la préparation des couples. »

CHAMPIONNATS AMATEURS

DANS L'OPTIQUE DE REDYNAMISATION DES COMPÉTITIONS SOUHAITÉE PAR LA FFE, LES CAVALIERS AMATEURS POURRONT À NOUVEAU SE MESURER SUR DES CHAMPIONNATS DE FRANCE SÉLECTIFS EN FIN D'ANNÉE DANS LES TROIS DISCIPLINES OLYMPIQUES.



En 2025, le président de la FFE Frédéric Bouix et son équipe élue au comité fédéral ont souhaité un retour au calendrier de compétition des championnats Amateurs de fin de saison en saut d'obstacles, concours complet et dressage, réservés aux meilleurs de chaque indice.

« C'est l'un des engagements pris lors de la campagne et qui figurait dans le projet que j'ai porté avec mon équipe. Ces trois championnats sont aussi l'occasion de retrouver des événements sur des sites labellisés pôles d'excellence de compétition par la FFE. Nous avons une réelle volonté de redonner du dynamisme aux épreuves Amateurs en complétant l'offre existante en juillet au Mans (72) avec l'Open Amateur, championnat participatif multi-disciplinaires », explique Frédéric Bouix.

Un nouvel élan sportif

Depuis de nombreuses années, la FFE s'efforce d'offrir à tous les cavaliers un projet sportif adapté à chacun et ce dès

les premiers niveaux de pratique. En 2025, les cavaliers concourant sur les épreuves Amateurs dans les trois disciplines olympiques voient une nouvelle date clé s'ajouter au programme.

« Sur le plan sportif, il nous apparaît intéressant de proposer un championnat réservé aux meilleurs cavaliers de la ranking list dans chaque indice. C'est un bel objectif de fin de saison qui doit aussi aider les cavaliers à planifier leurs compétitions et à progresser tout au long de l'année. Les commissions de chaque discipline vont plancher sur le format sportif ; en saut d'obstacles par exemple, nous avons à l'idée de réserver les indices de compétition en fonction d'une fourchette d'index de performance pour plus d'équité. Les meilleurs de l'Open Amateur seront également qualifiés d'office pour les inviter à s'essayer à un format de compétition sélectif », détaille Sophie Dubourg, directrice technique nationale de la FFE.

Le mot des organisateurs

**Marie-Laure Deuquet,
Haras de Bel Air :**

« Nous sommes très heureux d'avoir été choisi pour cette édition 2025. Nous venons de terminer une deuxième piste de compétition et avons 230 boxes permanents pour accueillir les concurrents dans les meilleures conditions. Nous voulons redonner de la saveur aux championnats de France Amateurs et je pense qu'on verra du beau sport. »

**Isabelle Breul et Sébastien Dauvergne,
Mâcon Chaintré Événements :**

« L'équipe de Mâcon Chaintré Événements est ravie de s'associer à ce nouveau rendez-vous d'automne pour les cavaliers Amateurs de dressage. Avec un CDI3* cette année et la reconduction du Grand National FFE-AC Print, ce championnat sera associé à celui des As qui aura lieu le même week-end. Nous travaillons d'ores et déjà sur un programme aussi bien sportif que festif. »

Emmanuel Quittet, E Quitteam :

« Le site de Pompadour est l'un des plus beaux terrains de concours complet en France. Nous avons prévu de faire courir les championnats sur les mêmes pistes que les cavaliers Pro qui viennent lors du Grand National ou des internationaux. On s'attachera à proposer un bel environnement et à bien recevoir tous les participants et leurs accompagnants pour célébrer la discipline. Il y aura également des animations et une soirée pour les cavaliers avec un spectacle son et lumière avec une fresque animée projetée sur la façade du château sur le thème d'halloween. »

Prochains rendez-vous

Championnats de France de saut d'obstacles à Tours-Pernay (37) - Haras de Bel Air du 23 au 26 octobre 2025.

Championnats de France de dressage à Mâcon Chaintré (71) - Association Mâcon Chaintré Événements du 24 au 26 octobre 2025.

Championnats de France de concours complet à Pompadour (19) - E Quitteam du 30 octobre au 2 novembre 2025

MASTER PRO 2025

RETOUR SUR LES MASTER PRO DE SAUT D'OBSTACLES, CONCOURS COMPLET ET DRESSAGE, QUI ONT DÉCERNÉ LES TITRES DE CHAMPIONS DE FRANCE AUX CAVALIERS PROFESSIONNELS DES TROIS DISCIPLINES OLYMPIQUES.



Concours complet

Les championnats de France de concours complet se disputaient du 3 au 5 avril sur le site du Haras National de Pompadour (19), organisés par l'association Pompadour Cité du cheval.

Pro Élite

Thomas Carlile s'est offert le 3^e titre de champion de France Pro Élite de sa carrière. C'est avec *Darmagnac de Béliard* (propriété de Gérard Brescon SCEA élevage de Béliard) qu'il s'est vu remettre la médaille d'or 2025 des mains de Frédéric Bouix, président de la FFE.

« Cela me tenait à cœur d'obtenir ce titre pour *Darmagnac* ; ce cheval le mérite. C'est aussi une récompense pour Gérard Brescon, son propriétaire. Mon cheval est dans une bonne dynamique, j'aimerais bien faire le CCI 5* de Luhmühlen (GER) avec lui et ensuite, on verra si on est dans la course pour les championnats d'Europe. »

Le podium est complété par Alexis Goury, en argent avec *Je'Vall* (propriété de Fanny Hamelin-Boyer, Michel Mitius et de son cavalier) et Benjamin Massié, médaillé de bronze sur *Filao de Perle* (propriété de son cavalier).

Pro 1

1. Florian Ganneval & *Erebor de Fleyres*, propriété de son cavalier - 35.3
2. Marina Chouquet & *Ulotte du Fruittier*, propriété de sa cavalière - 37.1
3. Timothée Huret & *Don't Explain* - 37.7



Pro 2

1. Camille Laisney & *Avalone*, propriété de Laurent Prignitz - 33.5
2. Maé Rinaldi & *Kirwan*, propriété de Brigitte Rinaldi et de sa cavalière - 33.8
3. Emmanuel Sudret & *Grafite d'Ilohé*, propriété de Sébastien Goyheneix - 35.1



Saut d'obstacles

Pro Élite

Les plus grands noms du saut d'obstacles français étaient au départ du championnat de France Pro Élite, organisé à Fontainebleau (77) dans le cadre du Printemps des sports équestres de GL events Equestrian Sport. Avec un double sans-faute en finale le samedi 26 avril, Nina Mallevaey, 25 ans, a inscrit son nom au palmarès avec *Nikka vd Bisschop* (propriété de Rein Family LLC et Tara Dow-Rein).

« Ce titre a une saveur particulière car acquis en France ; je passe pas mal de temps à l'étranger et notamment aux États-Unis. C'est un peu dingue, cela fait au moins cinq ans que je ne suis pas venue à Fontainebleau et le site a beaucoup évolué entre les travaux et l'organisation parfaite proposée par GL events. J'ai beaucoup de bons souvenirs ici, entre les épreuves Poneys, Juniors, Jeunes cavaliers, les championnats d'Europe de 2018... À l'arrivée, j'ai ressenti une grande bouffée d'émotions, c'était spécial. Les championnats d'Europe de La Corogne en juillet sont dans ma tête, à moi de faire de mon mieux pour continuer d'avoir de bons résultats. »

Seul autre couple à avoir délivré un double sans-faute lors de cette finale, Nicolas Sers et *Eleven de Riverland* (propriété de Léa Bertaud et du domaine équestre des Monnières) se sont emparés de la médaille d'argent. Championne de France en 2022, Pénélope Leprevost est à nouveau montée sur le podium cette année, en compagnie de *Bingo Del Tondou* (propriété de la SCEA Happi et de l'EURL Michel Robert).



Photographies : ©FFE/PSV



Pro 1

1. Dylan Ringot & *O Rockabilly*, propriété de Horse BDM - 1.91
2. Swan Bourven & *Forever des Saules*, propriété de Pascal Crochemore et SCEA haras du Mancel - 2.03
3. Thomas Rousseau avec *Furyo du Banco* (propriété de MC Jump - 4.12



Pro 2

1. Salomé Court et *Darling des Marais*, propriété de Chloé Defouilhoux - 3.70
2. Adelaïde Lebedel & *Flora Derick*, propriété de sa cavalière - 4.98 points
3. Camille Branchard & *Boogy d'Argouges*, propriété de Christine Parenthoux - 5.07

Dressage

Le Master Pro de dressage, organisé par la famille Cambourieu dans les installations de La Picardière à Vierzon (18), s'est tenu du 29 mai au 1^{er} juin.

Pro Élite

Cette année, le championnat de France s'est couru sur 3 étapes : Grand Prix, Grand Prix Spécial et Reprise libre en musique. Le titre a été disputé et le suspense entier jusqu'au dernier moment entre Alexandre Ayache sur *Ruling Olivia* (propriété de son cavalier) et Bertrand Liegard avec *Ginger* (propriété d'Annabel Moreau et de la SARL écurie Chauchard). Avantage au premier cité, qui remporte sa première médaille d'or dans la catégorie reine du dressage français avec un total championnat de 210.121 points et plus de 74% dans la Libre.

« C'est mon premier titre, dimanche matin ma fille me disait : "Papa, on a toutes les médailles à la maison, mais pas l'or, ce serait bien que tu la ramènes." Elle va rentrer avec, elle est contente ! Avec Olivia, cela a en plus un goût particulier. C'est une jument que j'ai depuis qu'elle a trois ans, en laquelle je crois depuis très longtemps. Je suis très fier d'elle, plus que de moi. Tout cela est un vrai travail d'équipe, je remercie ma femme et le staff fédéral pour leur soutien. L'organisation est digne de concours internationaux, c'est réglé comme du papier à musique. C'est difficile d'avoir mieux sur un concours national. »

5^e l'an passé, Bertrand Liegard et sa jument de 14 ans n'ont pas démerité et sont montés sur la 2^e marche du podium avec un total de 209.538 points et plus de 73% le dernier jour. Alizée Roussel et *Bel Amour* (propriété de Régine Fimbel et de sa cavalière) ont pris une belle 3^e place (204.298 points).



Pro 1

1. Pierre Volla & *Malcom X de Massa* - 142.656
2. Camille Loubaud & *Feneton* - 138.496
3. Sarah Lopez & *Diablo de Saint Val* - 129.794

Pro 2

1. Charlotte Chavignac & *Galleria's Fabajo* - 219.288
2. Rachel Bastady & *Maserati HDS*, propriété d'André Bastady - 214.515
3. Carlos Pinto & *Living Legend*, propriété du haras de la Gesse - 209.792

Pro 3

1. Charles-Édouard Renaud & *Nespresso*, propriété de son cavalier - 134.207
2. Camille Dollé & *Voice de Hus*, propriété d'Emeline Fouchard - 132.914
3. Germain Le Goff & *Gerschwin du Moulin*, propriété de Frédérique Blond Delville - 129.128

EQUIRANDO 2025

DEPUIS SA PREMIÈRE ÉDITION EN 1963 À POLIGNAC, EN HAUTE-LOIRE, L'EQUIRANDO RASSEMBLE LES PASSIONNÉS DE TOURISME ÉQUESTRE VENUS DES QUATRE COINS DE FRANCE ET D'EUROPE. POUR LA 55^{ÈME} ÉDITION DU PLUS GRAND RASSEMBLEMENT DE CAVALIERS ET MENEURS, CES DERNIERS POSERONT LEURS SACOCHES À BAGNOLES DE L'ORNE NORMANDIE, DU 25 AU 27 JUILLET 2025. AU-DELÀ D'ÊTRE UNE AVENTURE HUMAINE ET ÉQUESTRE UNIQUE, L'EQUIRANDO PEUT S'INSCRIRE DANS UN PROJET PÉDAGOGIQUE, PERMETTANT DE DIVERSIFIER VOS ACTIVITÉS ET DE PROPOSER À VOS CAVALIERS UNE PARENTHÈSE NATURE.

Une aventure pour tous

Le principe de l'Equirando est le suivant : les participants partent d'un lieu à leur convenance et parcourent une centaine de kilomètres minimum, à cheval ou en attelage, pour rejoindre le lieu de rassemblement. Du 25 au 27 juillet 2025, ce sont 3 jours de festivités pour les participants mais aussi le grand public.

Participer à l'Equirando ne requiert ni cavalerie spéciale, ni matériel de grand voyageur ! Que vos cavaliers soient petits, grands, confirmés ou moins aguerris, à vous d'adapter votre offre pour une aventure sur-mesure.

Un projet clé en main

Le Comité d'organisation de l'Equirando 2025 et la FFE travaillent main dans la main pour proposer aux

équipes une aventure clé en main. Plusieurs centaines de kilomètres d'itinéraires sont reconnus et permettent de rejoindre Bagnoles de l'Orne.

Ces tracés sont reportés sur une carte interactive des itinéraires d'approche, vous permettant de choisir le vôtre en quelques clics, de télécharger les fichiers .gpx et d'imprimer les cartes sur fond IGN. Des lieux d'étape nommés « J- », jalonnent ces différents itinéraires jusqu'à 60 kilomètres avant l'arrivée, permettant de faire une pause chaque soir. D'autres lieux d'étape comme des centres équestres, gîtes ruraux ou campings sont également indiqués sur la carte interactive.

Une fois arrivés sur le site de l'Equirando, tout est prévu : le forfait d'inscription à l'événement comprend, pour chaque participant, tous les repas du vendredi soir au dimanche midi, un pack d'accueil, l'accès au village exposants, aux animations et aux spec-

tacles, le dîner de gala du samedi soir, la participation au défilé, un paddock avec du foin et de l'eau à volonté pour sa monture, et l'accès au bivouac ainsi qu'aux sanitaires.

Vous souhaitez qu'un Accompagnateur de Tourisme Équestre diplômé encadre votre groupe pendant la randonnée d'approche ?

Une liste de professionnels de la région est proposée sur le site de l'Equirando : equirando.com

Un axe pédagogique

L'Equirando représente un excellent projet formateur pour les clubs. Partir sur les sentiers avec une équipe permet d'initier ou de perfectionner ses cavaliers à l'équitation de Pleine nature et de leur fixer un objectif annuel, à adapter selon leur niveau et les compétences visées. Cela permet aussi aux enseignants et accompagnateurs

Témoignages de chefs d'équipe

Florian, chef d'équipe du Haras du Val (95) :

« Mon meilleur souvenir est d'avoir partagé l'expérience avec ma famille et mes amis, mais surtout avec ma fille de 4 ans qui a pu participer à poney ! »

Marianne, cheffe d'équipe de la Ferme équestre des Korrigans (56) :

« Prendre part à l'Equirando est un véritable projet participatif, que mes cavaliers préparent depuis le début de l'année. Certains seront à cheval, d'autres à vélo et profiteront de la randonnée d'approche pour ramasser les déchets trouvés sur la route. »



de valider officiellement les journées de randonnée sur le Carnet de randonnée électronique des cavaliers. Une validation qui peut se traduire par l'obtention des Brevets de Randonneurs de Bronze, Argent, et Or.

Enfin, cette aventure humaine et équestre incroyable donnera peut-être à certains cavaliers l'envie de se professionnaliser dans leur pratique, en préparant leur diplôme d'ATE ou de MATE.

Zoom sur... Bagnoles de l'Orne Normandie

Bagnoles de l'Orne Normandie, dans le département du même nom, est une commune de 2 700 habitants, au cœur du pays d'Andaine, qui doit sa renommée à sa station thermale qui accueille plus de 10 000 curistes par an. Avec son casino, son quartier Belle Epoque, son golf, son hippodrome, son château, son parc et son arboretum, Bagnoles de l'Orne Normandie possède un patrimoine historique et culturel très riche, niché dans un joli écrin de verdure.

La forêt domaniale des Andaines entoure le site d'accueil de l'Equirando 2025 avec plus de 450 kilomètres de circuits. En plein cœur du Parc Naturel Régional Normandie-Maine, reconnu Géoparc mondial Unesco, elle abrite des paysages singuliers : escarpements rocheux, à-pics, eaux vives, belvédères... Très portée sur le tourisme et les activités de Pleine na-

ture, longée par le GR 22, Bagnoles de l'Orne Normandie permettra aux randonneurs de profiter du calme et de la verdure si caractéristiques de la Normandie.

À cheval, en attelage... ou à pied !

Vous n'avez pas la chance d'être Equirandin ? Vous pouvez profiter pour venir découvrir l'ambiance unique de cet événement - avec ou sans vos cavaliers -, vous imprégner de l'esprit Equirando et glaner des astuces pour préparer votre prochaine aventure !

Parmi les animations programmées :

- démonstrations d'équitation de travail, d'équitation dite "éthologique" appliquée à l'équitation d'extérieur, de maréchalerie, de mountain trail, de monte en cordelette, d'attelage de tradition ;
- présentations de races locales normandes, ibériques et islandaise ;
- tables-rondes sur les thèmes des sciences équinés, du bien-être animal, de la randonnée au long cours, du handicap avec des témoignages de participants et la présentation de matériel adapté ;
- ateliers pratiques accessibles à tous autour de la lecture de carte, de la collecte de données GPS et du bâtage ;
- expositions de tableaux et un village d'exposants ;
- nombreux spectacles équestres aux univers variés.



©KCO Annabel

Le traditionnel et célèbre défilé en ville des 1 000 participants costumés est certainement le moment phare de l'Equirando !

Les touristes et spectateurs seront répartis tout au long d'un parcours de 7 kilomètres se terminant devant le magnifique Château-Hôtel de Ville, édifié en 1855.

Voire équipe participe à l'Equirando ? Voici quelques précieux conseils pour préparer le grand départ

- Emportez les carnets d'identification des chevaux avec les vaccinations à jour et le carnet de route Equirando,
- Relisez le règlement de l'évènement : ce dernier contient toutes les informations que vous devez connaître,
- Préparez vos tenues pour le défilé : costumes historiques, régionaux ou complètement loufoques, tout est possible !
- Renseignez-vous sur la faune et la flore normandes que vous croirez en chemin... pas uniquement ses vaches,
- Le vendredi soir, anticipez votre présence au briefing des chefs d'équipes !



INTÉGRER LES OUTILS PLEINE NATURE À VOTRE OFFRE DE STAGE

LES STAGES ESTIVAUX SONT L'OCCASION DE DIVERSIFIER VOTRE OFFRE ET D'Y INTÉGRER UNE DIMENSION PLEINE NATURE. VÉRITABLE SUPPORT PÉDAGOGIQUE, L'ÉQUITATION D'EXTÉRIEUR OFFRE UNE VISION DE L'ÉQUITATION DIFFÉRENTE, PLUS PROCHE DE LA NATURE, OUVRANT DE NOUVEAUX HORIZONS AUX ENFANTS COMME AUX ADULTES. PIOCHEZ PARMIS LES DIFFÉRENTES RESSOURCES DISPONIBLES POUR COMPOSER UN PROGRAMME QUI VOUS RESSEMBLE.

Approche de l'extérieur



En TREC, le PTV (Parcours en Terrain Varié) reproduit des embûches rencontrées en randonnée, alliant la direction, l'équilibre et le contrôle de son cheval. Ce type de parcours permet de travailler les fondamentaux de manière ludique et pédagogique. Il est possible d'installer avec peu de matériel, dans un manège, une carrière ou un terrain en herbe, un parcours d'entraînement : tronc ou petit obstacle, porte à ouvrir et refermer, conduite sur un 8 de chiffre, bordures maraîchères, montoir à droite, immobilité... L'intégralité des exercices est à retrouver sous forme de fiches techniques dans le Guide fédéral TREC et sur le site FFE.com, rubrique Pratiquer/Disciplines/TREC. La maîtrise des allures est une autre épreuve de la discipline. Délimitez un long couloir d'environ 2m de large, munissez-vous d'un chronomètre et guidez vos cavaliers à

travers un exercice où ils doivent effectuer plusieurs passages : au pas le plus rapide et au galop le plus lent. Contrôle de l'allure, accord des aides, l'exercice est complet.

Une initiation à la Pleine nature

Le programme des Galops® de Pleine nature se compose d'une partie commune aux Galops® de Cavaliers et d'une partie spécifique. Ils reprennent les fondamentaux de l'équitation d'extérieur et sont articulés autour de 5 parties : pratique à cheval en extérieur, connaissances générales, soins, connaissance du cheval et pratique équestre à pied. Les Cahiers de Cavalier Nature et le Guide fédéral Galops® 1 à 4 de Pleine nature sont des outils d'apprentissage pensés pour tous les cavaliers. Nœud d'encolure, ajustement de l'équipement du cavalier-randonneur (paquetage, sacoches, fontes...) ou encore importance de garder le licol sous le filet : un stage est l'occasion de présenter les spécificités liées à la randonnée équestre.

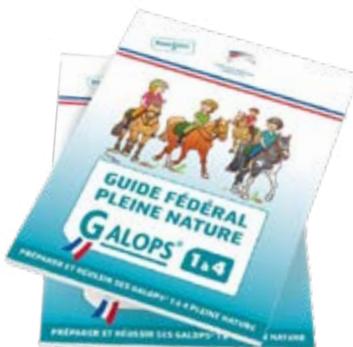
Par ailleurs, il existe des formations mises en place par la FFE dénommées

« Certificats de connaissances », alternant théorie et pratique, permettant au cavalier de s'initier ou d'approfondir des connaissances et savoir-faire spécifiques : orientation-topographie, matelotage application au bâtage, soins et secourisme équin, maréchalerie de secours, bourrellerie. La playlist "Tourisme équestre" de la chaîne Youtube FFE offre une vidéothèque très complète.

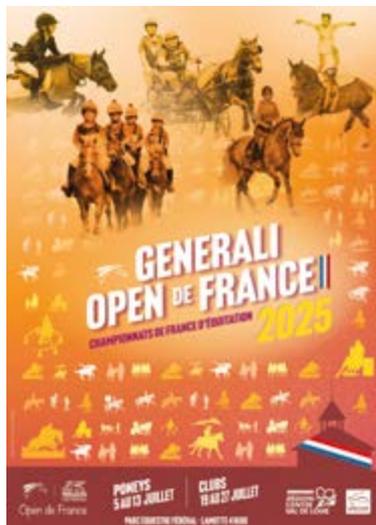
Enfin, pour former votre équipe d'enseignants et vous apporter du contenu technique, faites appel aux **Experts fédéraux Tourisme équestre**, qui sauront tout vous expliquer en détail.

Après l'apprentissage, place à la pratique

Grâce à la carte interactive GeoCheval et à son application mobile, trouvez un itinéraire de promenade ou de randonnée proche de votre club. Vous pouvez aussi imprimer le tracé sur le fond de carte de votre choix et initier vos cavaliers à la lecture de carte. Pourquoi ne pas encourager le repérage dans l'espace en organisant une chasse au trésor aux environs du club ? Pour les mordus de tous âges d'équitation d'extérieur, organisez un stage de plusieurs jours, préparant le passage d'un diplôme : un Galop® de Pleine nature ou le Brevet Randonneur Bronze par exemple. Ce sera l'occasion de rassembler parents et enfants autour d'une cérémonie de remise des insignes, disponibles sur la boutique FFE, et d'un goûter convivial. Pour finir, le carnet de randonnée électronique vous permet de garder une trace de toutes vos journées organisées et d'encourager la progression et l'expérience de vos cavaliers.

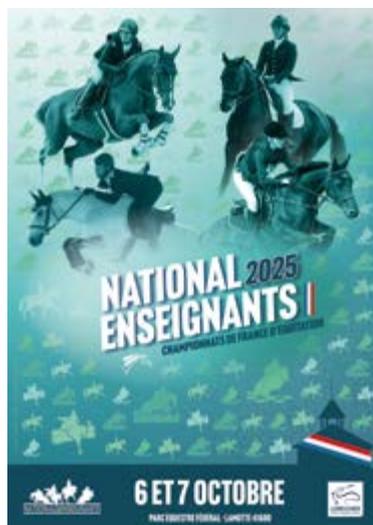


LES RENDEZ-VOUS DU PARC ÉQUESTRE FÉDÉRAL



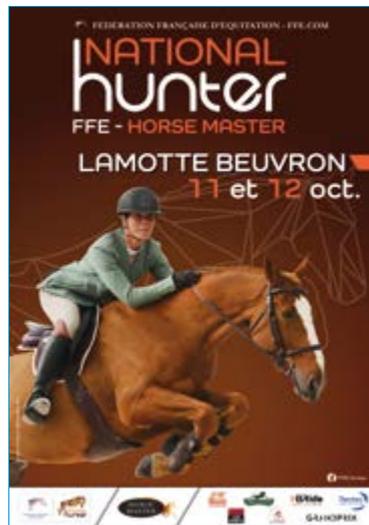
GENERALI OPEN DE FRANCE

Poneys : du 5 au 13 juillet 2025
Clubs : du 19 au 27 juillet 2025



LE NATIONAL DES ENSEIGNANTS

Les 6 et 7 octobre 2025



LE NATIONAL HUNTER

Les 11 et 12 octobre 2025



DÉCISIONS JURIDIQUES

COMMISSION JURIDIQUE ET DISCIPLINAIRE D'APPEL DU 19/09/2024

N° 580-09-2024

La FFE a eu connaissance de faits d'atteinte à l'éthique qui se seraient déroulés au sein d'un centre équestre, envers une cavalière mineure impliquant Monsieur Adrien BERGER, éducateur sportif âgé de 26 ans au début des faits au sein du club. Il y aurait enseigné de 2022 à 2024.

Monsieur Adrien BERGER a fait l'objet de poursuites devant la Commission Juridique et Disciplinaire de 1^{ère} instance de la FFE. Par une décision rendue le 21 juin 2024, la Commission a prononcé la sanction suivante :

- Suspension de cinq (5) ans de toute licence auprès de la Fédération Française d'Équitation, dont trois (3) ans avec sursis.

La FFE tout comme Monsieur Adrien BERGER ont fait appel de la décision rendue. La Commission Juridique et Disciplinaire d'appel a pris la décision suivante :

Considérant l'article 1.6 du Règlement général des compétitions de la FFE qui indique que tout comportement portant atteinte à l'éthique sportive est prohibé et peut faire l'objet d'une sanction, Considérant qu'en vertu de l'application de l'article 2 du règlement disciplinaire général, les organes disciplinaires sont compétents pour prononcer toute sanction pour tout fait d'atteinte à l'éthique pouvant constituer des violences à caractère sexuel au sens de la Charte d'éthique et de déontologie de la FFE,

Considérant que la Charte d'éthique et de déontologie de la FFE rappelle les valeurs et les principes qui s'appliquent aux acteurs de l'équitation, et notamment aux enseignants,

Considérant que « l'exemplarité des éducateurs sportifs en toutes circonstances, comprenant la maîtrise de leurs relations avec les cavaliers et l'utilisation de leur position de modèle à des fins pédagogiques uniquement », ainsi que leur « obligation d'adopter un comportement irréprochable et de rester maître d'eux-mêmes à l'égard de tous les publics », fait partie de ces principes et de ces valeurs,

Considérant qu'en vertu des articles 222-27 et 222-28 du Code pénal, les agressions sexuelles constituent une infraction « punie de sept ans d'emprisonnement et de

OFFICIEL

100 000 euros d'amende :

1° Lorsqu'elle a entraîné une blessure, une lésion ou une incapacité totale de travail supérieure à huit jours ;

2° Lorsqu'elle est commise par un ascendant ou par toute autre personne ayant sur la victime une autorité de droit ou de fait ;

3° Lorsqu'elle est commise par une personne qui abuse de l'autorité que lui confèrent ses fonctions ; »

Considérant que Monsieur Adrien BERGER, éducateur sportif âgé à l'époque des faits de 26 ans, a admis devant la commission de première instance avoir entretenu une relation sentimentale avec Madame X, âgée de 16 ans en 2023, cavalière du centre équestre où il était enseignant d'équitation entre 2022 et 2024,

Considérant qu'à l'occasion de l'audience d'appel, Monsieur BERGER revient sur ses déclarations faites à l'occasion de la commission de 1^{ère} instance et nie l'ensemble des faits qui lui sont reprochés,

Considérant qu'à ce propos, Monsieur BERGER indique simplement avoir des difficultés d'expression orale et écrite et ne pas avoir mesuré la portée du mot « *sentimentale* » lorsqu'il a qualifié sa relation avec la mineure,

Considérant l'ensemble des pièces nouvelles portées devant la commission d'appel,

Considérant notamment l'arrêté préfectoral, rendu par le préfet des Bouches du Rhône le 24 juin 2024, portant interdiction temporaire à Monsieur BERGER d'exercer les fonctions d'éducateur sportif suivant la procédure d'urgence,

Considérant l'ensemble des éléments de preuve communiqués par la cellule « *Signal-sport* » du ministère chargé des Sports qui s'occupe des signalements de violence à caractère sexuel dans le sport,

Considérant que parmi ces éléments figure, notamment, le témoignage de Madame Y qui rapporte les propos de son amie Madame X au sujet de sa relation avec Monsieur Adrien BERGER,

Que ce témoignage fait état de préliminaires sexuels entre Madame X et Monsieur Adrien BERGER à l'occasion d'une activité équestre à Meyreuil, en 2021, alors que la jeune fille était seulement âgée de 14 ans,

Que ce témoignage indique également que les actes sexuels, avec pénétration, sans protection et contraception ont démarré en 2023 alors que Madame X était âgée de 15 ans et Monsieur BERGER de 26 ans,

Considérant qu'il ressort enfin de ce même témoignage que Madame X a dû se fournir un test de grossesse qu'elle a réalisé dans les toilettes du centre équestre en présence de Madame Y,

Considérant que ces déclarations constituent des éléments de preuves que Monsieur BERGER conteste, prétendant être victime d'une machination orchestrée par la dirigeante du centre équestre, Madame Y et sa mère.

Considérant pourtant que ces éléments sont corroborés de façon formelle par des captures d'écran, des discussions entre Madame Y et Madame X et également un enregistrement audio à l'occasion duquel Madame X confirme avoir eu une relation et des rapports sexuels avec Monsieur Adrien BERGER,

Considérant que Monsieur Adrien BERGER et son avocate tentent en vain de contester la réalité de ces éléments sans apporter la moindre preuve qu'il s'agirait de faux créés dans la seule volonté de lui nuire,

Considérant d'ailleurs que Madame Y et sa mère n'ont aucun intérêt à nuire à Monsieur BERGER puisque n'ayant jamais entretenu de relation contractuelle ou commerciale avec lui, ni avoir connu quelques contentieux que ce soit,

Considérant qu'il ressort de ces éléments de preuve, utilisés dans le cadre de l'enquête administrative ayant abouti à la suspension temporaire de Monsieur BERGER de ses fonctions d'éducateur sportif, que Madame Y, amie de Madame X, rapporte un témoignage objectif,

Considérant dès lors que le témoignage de Madame Y et de sa mère, confortant les déclarations de la dirigeante du centre équestre, démontre que Monsieur BERGER a enfreint les règlements de la FFE et la Charte d'éthique de la FFE.

Considérant le témoignage de Madame Z, à l'occasion duquel elle défend le comportement irréprochable de Monsieur BERGER entre 2022 et 2024, lorsque Monsieur BERGER enseignait au centre équestre,

Considérant que Madame Z rappelle qu'à cette époque elle était en couple avec Monsieur BERGER et précise ne plus l'être aujourd'hui mais continue à entretenir des liens d'amitié,

Considérant que Madame Z explique également devoir monter à cheval seule à présent puisque ne pouvant se résoudre à travailler avec un autre éducateur sportif,

Considérant que ces propos caractérisent le maintien d'une relation de proximité forte

entre Monsieur BERGER et Madame Z permettant de mettre en doute l'objectivité du témoignage de cette dernière,

Considérant par ailleurs que son témoignage est contredit par les éléments matériels fournis au dossier (enregistrement audio et capture d'écran de message, notamment),

Considérant que le comportement d'Adrien BERGER, malgré ses dénégations, a été manifestement contraire aux règles d'éthique que se doit de respecter scrupuleusement tout enseignant d'équitation en vertu des textes précités,

Considérant que ces faits sont d'une particulière gravité compte tenu de la différence d'âge avec Madame X et de la désinvolture inadmissible dont a fait preuve Monsieur BERGER, n'hésitant pas à mettre en présence lors de soirée sa compagne et sa ou ses maîtresses, et à les faire boire pour anihiler chez elles tout sentiment de révolte,

Considérant l'ensemble du dossier et des pièces produites, la commission d'appel confirme le principe d'une sanction à l'encontre de Monsieur BERGER qui a manqué de façon évidente à ses obligations d'enseignant et a usé de son lien d'autorité et de sa position dominante, en particulier en entretenant une relation sentimentale et sexuelle avec Madame X,

Considérant qu'il convient de faire droit à la demande d'appel de la Fédération Française d'Equitation et d'aggraver la sanction infligée au vu des nouveaux éléments portés à la connaissance de la commission disciplinaire d'appel de la Fédération Française d'équitation,

Considérant en conséquence, qu'il convient d'infliger à Monsieur Adrien BERGER une suspension de toute licence auprès de la Fédération Française d'Equitation pour une durée de cinq ans, ferme.

Considérant enfin que compte-tenu de la gravité des faits et de la nécessaire exemplarité de la sanction infligée, en application de l'article 24 du règlement disciplinaire général de la FFE, la commission décide que la décision sera publiée avec sa motivation et son dispositif dans leur intégralité au bulletin officiel de la FFE, avec indication nominative pour le seul mis en cause.

La Commission d'Appel, après en avoir délibéré :

- Décide d'infliger à Monsieur Adrien BERGER une suspension de toute licence fédérale pour une durée de cinq ans (5 ans) ferme.

COMMISSION JURIDIQUE ET DISCIPLINAIRE DE 1^{ÈRE} INSTANCE DU 20/09/2024

N° 587-I6-2024

La FFE a eu connaissance de faits de mauvais traitement envers un équidé de la part d'un cavalier lors du concours n°202462027, qui s'est tenu du 14 au 16 juin 2024 à FLEURBAIX (62840).

Le mis en cause a fait l'objet de poursuites devant la Commission juridique et disciplinaire de 1^{ère} instance de la FFE.

Par une décision rendue le 20 septembre 2024, la Commission a prononcé la sanction suivante :

- Une suspension de la licence compétition de six (6) mois dont trois (3) mois avec sursis.

N° 588-I7-2024

La FFE a eu connaissance de faits d'atteinte à l'éthique de la part d'un cavalier au sein du Pôle France CCE, à savoir la captation et la diffusion à des personnes de son entourage d'une vidéo intime et humiliante concernant sa compagne à l'insu de cette dernière.

Le mis en cause a fait l'objet de poursuites devant la Commission juridique et disciplinaire de 1^{ère} instance de la FFE.

Par une décision rendue le 20 septembre

2024, la Commission a prononcé la sanction suivante :

- Une suspension de la licence compétition de deux (2) ans dont vingt-et-un (21) mois avec sursis.

N° 589-I8-2024

La FFE a eu connaissance de faits de mauvais traitement envers un équidé de la part d'une cavalière lors du concours n°202472016, qui s'est tenu du 12 au 16 juillet 2024 à YVRE L'EVEQUE (72530).

La mise en cause a fait l'objet de poursuites devant la Commission juridique et disciplinaire de 1^{ère} instance de la FFE.

Par une décision rendue le 20 septembre 2024, la Commission a prononcé la sanction suivante :

- Une suspension de la licence compétition de six (6) mois dont trois (3) mois avec sursis.

N° 590-I9-2024

La FFE a eu connaissance de faits de mauvais traitement envers un équidé de la part d'une cavalière lors du concours n°202435019, qui s'est tenu du 25 au 28 juillet 2024 à DINARD (35800).

La mise en cause a fait l'objet de pour-

suites devant la Commission juridique et disciplinaire de 1^{ère} instance de la FFE.

Par une décision rendue le 20 septembre 2024, la Commission a prononcé la sanction suivante :

- Une suspension de la licence compétition de douze (12) mois dont six (6) mois avec sursis.

N° 591-20-2024

La FFE a eu connaissance de faits de fraude impliquant une dirigeante d'établissement équestre ayant validé des galops avec le code examinateur d'une enseignante décédée, dont la licence était renouvelée chaque année.

La mise en cause a fait l'objet de poursuites devant la Commission juridique et disciplinaire de 1^{ère} instance de la FFE.

Par une décision rendue le 20 septembre 2024, la Commission a prononcé la sanction suivante :

- Une amende de six cents euros (600€) ,

Il sera par ailleurs demandé à la FFE d'annuler les examens fédéraux validés frauduleusement par le code examinateur de l'enseignante depuis son décès.

COMMISSION JURIDIQUE ET DISCIPLINAIRE DE 1^{ÈRE} INSTANCE DU 02/12/2024

N° 592-2I-2024

La FFE a eu connaissance de faits de mauvais traitement envers un équidé de la part d'un cavalier lors du concours n°202421016, qui s'est tenu du 15 au 18 août 2024 à LES MAILLYS (21130).

Le mis en cause a fait l'objet de poursuites devant la Commission juridique et disciplinaire de 1^{ère} instance de la FFE.

Par une décision rendue le 2 décembre 2024, la Commission a prononcé la sanction suivante :

- Une suspension de la licence compétition de six (6) mois avec sursis ;
- Une amende de deux cents euros (200€).

N° 593-22-2024

La FFE a eu connaissance de faits d'agression verbale et physique par un cavalier sur sa coéquipière lors du concours SIF n°2403660 qui s'est tenu du 3 au 4 août 2024 à BLANCS COTEAUX (51130).

Le mis en cause a fait l'objet de poursuites devant la Commission juridique et disciplinaire de 1^{ère} instance de la FFE.

Par une décision rendue le 2 décembre 2024, la Commission a prononcé la sanction suivante :

- Une suspension de deux (2) ans avec sursis total de toute licence FFE auprès de la Fédération Française d'Equitation ;
- Une suspension de la licence compétition de deux (2) ans ;
- Une suspension d'exercice des fonctions d'officiel de compétition de deux (2) ans.

N° 594-23-2024

La FFE a eu connaissance de faits d'atteinte à l'éthique impliquant un éducateur sportif ayant eu des relations amoureuses avec deux cavalières, âgées respectivement de 16 ans et 17 ans lors du commencement des faits.

Le mis en cause a fait l'objet de poursuites devant la Commission juridique et disciplinaire de 1^{ère} instance de la FFE.

Par une décision rendue le 2 décembre 2024, la Commission a prononcé la sanction suivante :

- Une suspension de cinq (5) ans de toute licence auprès de la Fédération Française d'Equitation, dont quatre (4) ans avec sursis.

N° 595-24-2024

La FFE a eu connaissance de faits d'agression verbale et physique le 23 juillet 2024 lors d'une remise des prix du Generali Open de France, qui s'est tenu à LAMOTTE-BEUVRON (41600).

La mise en cause a fait l'objet de poursuites devant la Commission juridique et disciplinaire de 1^{ère} instance de la FFE.

Par une décision rendue le 2 décembre 2024, la Commission a prononcé la sanction suivante :

- Une suspension des fonctions d'officiel de compétition de douze (12) mois dont neuf (9) mois avec sursis ;
- Une amende de deux cents euros (200€).



Helmett
SPORT

Notre priorité : Resserrer les liens avec vous.

L'expérience client Helmett Sport évolue pour vous accompagner comme vous le méritez.

Nous sommes à votre écoute !

02 19 00 55 25

helmett-sport.com/contact